



Table des matières

| | |
|-----------|--|
| 4 | Message de la présidente du conseil |
| 5 | Message de la présidente-directrice générale |
| 6 | Comité de direction |
| 9 | SOQUIJ en bref |
| 14 | Faits saillants 2023-2024 |
| 16 | Résultats |
| 46 | Ressources |
| 54 | Gouvernance |
| 72 | Finances |
| 92 | Annexes |



Cette publication est également disponible sur Internet :
soquij.qc.ca/fr/publications/rapport-annuel

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur SOQUIJ en vous adressant à :

Société québécoise d'information juridique

Direction de l'innovation des produits et partenariats

1010, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 2N2

514 842-8745 | 1 800 363-6718

info@soquij.qc.ca

soquij.qc.ca



**Entre les
mains expertes
de SOQUIJ,
l'information
juridique évolue
pour mieux
servir le projet
d'une justice
plus accessible.**

Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du gouvernement
Québec

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous présenter le 47^e rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), organisme créé par la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (R.L.R.Q., chapitre S-20).

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de SOQUIJ pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre responsable de l'application de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*,

Simon Jolin-Barrette
Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2024.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 16 de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

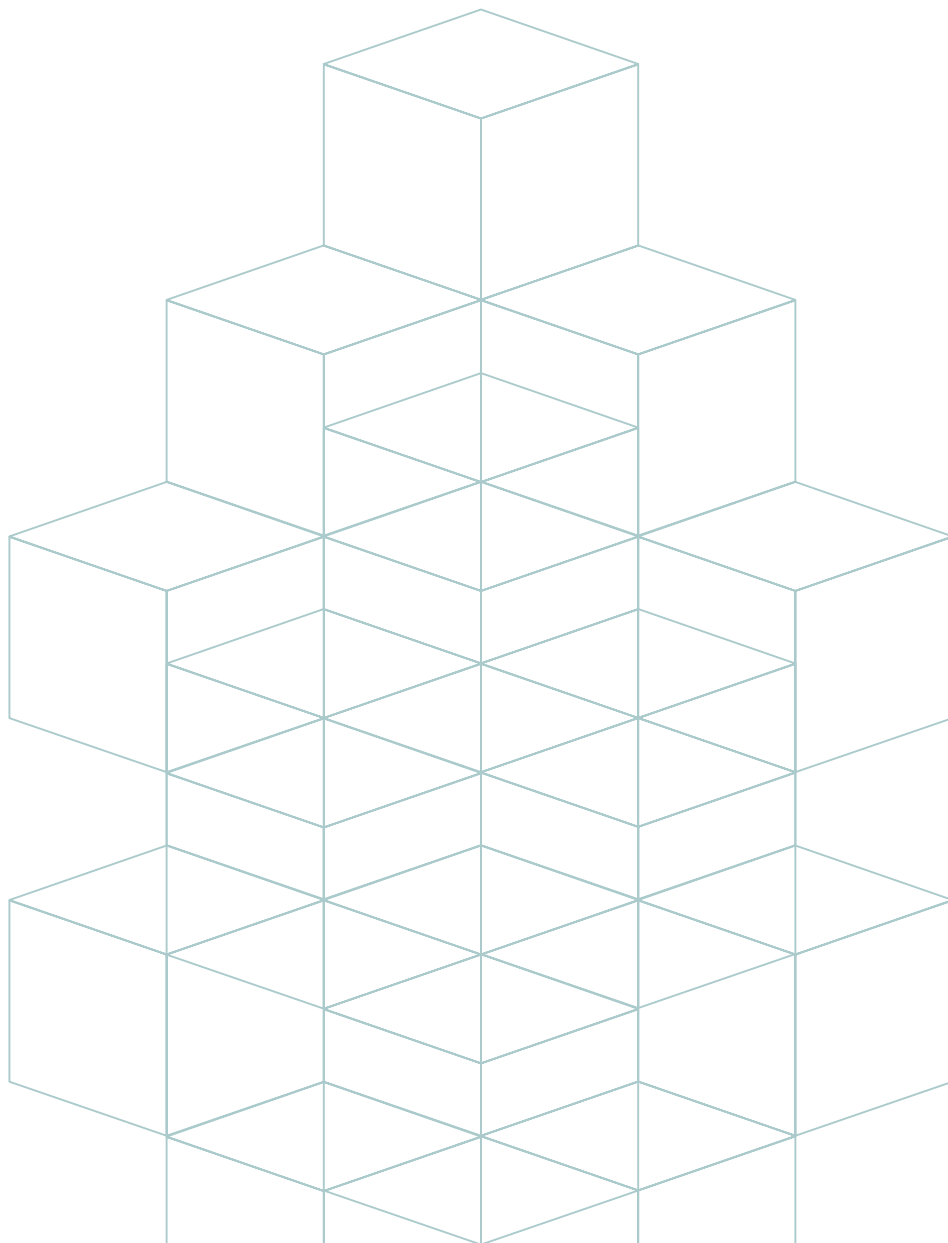
Marie-Claude Sarrazin, avocate
Présidente
SOQUIJ

Déclaration de fiabilité des données

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Société québécoise d'information juridique ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2024.



M^e Danielle Blondin
Présidente-directrice générale
SOQUIJ



Message de la présidente du conseil



Dans les prochains mois, SOQUIJ clôturera son plan stratégique 2021-2024. À l'heure de ce bilan, de nouvelles perspectives de développement s'ouvrent à elle et, plus que jamais dans son histoire, le nord de sa boussole pointe vers l'accès à la justice.

JuridiQC, la solution numérique que le ministère de la Justice du Québec souhaite voir devenir la porte d'entrée des justiciables, gagne en maturité. Ce projet est le prétexte à des discussions stimulantes et prometteuses avec les différents acteurs du milieu juridique pour imaginer le système de justice de demain. En ayant le privilège de propulser cette initiative, SOQUIJ rappelle combien l'État québécois peut contribuer activement à une justice plus accessible.

Donner au justiciable la capacité d'agir est l'objectif où nous mènent toutes nos actions. Pour y parvenir, il convient de lui offrir des clés de compréhension, des outils, des processus simplifiés... Mais n'oublions pas la base: une information juridique accessible et de qualité, car la mission confiée à SOQUIJ en 1976 reste éminemment pertinente pour l'ensemble de notre État de droit.

À ce propos, notre Société a annoncé, en mars 2024, l'ajout de données judiciaires de la cour municipale de Montréal à notre service Plumitifs. Elle est la dernière à rejoindre le Portail SOQUIJ, qui offre désormais un accès inégalé à la justice municipale québécoise. Cet aboutissement d'une vingtaine d'années d'efforts est une réelle motivation pour nos équipes, qui continuent de faire ce qu'elles font de mieux: analyser, enrichir, organiser et diffuser le droit au Québec.

Notre expertise est d'ailleurs enviée par le tout dernier joueur apparu dans le secteur de l'information juridique – et peut-être le plus redouté d'entre tous: l'intelligence artificielle. La machine nous copie, mais ne nous égale pas encore. Nous travaillons activement à en faire une alliée plutôt qu'une concurrente et nous dévoilerons prochainement notre cadre éthique pour une utilisation responsable de cette nouvelle technologie au sein de notre Société.

Nous y affirmerons notre engagement résolu à faire de l'accès à la justice notre principale assise et à livrer les données juridiques et judiciaires aux utilisateurs de la façon la plus pertinente pour eux.

Au-delà de ce dossier, les travaux sur la révision du modèle d'affaires de SOQUIJ se sont poursuivis au conseil d'administration et nous avons bon espoir d'en révéler les résultats au cours du prochain exercice financier. Nous y affirmerons notre engagement résolu à faire de l'accès à la justice notre principale assise et à livrer les données juridiques et judiciaires aux utilisateurs de la façon la plus pertinente pour eux. Une importante restructuration organisationnelle a d'ailleurs été menée au cours des derniers mois pour refléter notre volonté.

Je tiens à remercier mes collègues administrateurs et administratrices pour leur collaboration et leur dévouement dans ces différents dossiers. J'en profite aussi pour exprimer ma gratitude envers le conseil des ministres, qui a renouvelé mon mandat à la présidence du conseil d'administration en août 2023.

Avant que vous ne poursuiviez la lecture de ce rapport de nos activités, j'aimerais féliciter les 143 personnes qui composent SOQUIJ pour avoir maintenu le cap sur leurs objectifs en dépit des changements vécus par l'organisation. Le leadership et la compétence de M^e Danielle Blondin n'y sont certainement pas étrangers. Je lui réitère toute la confiance du conseil d'administration.

M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente du conseil d'administration

Message de la présidente-directrice générale



L'objectif de cette année, riche en nouveautés, aura été d'aligner nos forces et de consolider nos expertises afin de porter SOQUIJ à la prochaine étape de son développement. Pour concrétiser sa vision, notre organisation bientôt cinquantenaire n'hésite pas à se réinventer.

Pendant que notre conseil d'administration et notre comité de direction révisent le modèle d'affaires, nos équipes adoptent de nouvelles manières de travailler, dans un nouvel environnement et, surtout, à travers un nouvel organigramme qui met l'accent sur la collaboration et la performance. Des directions ont été créées, des équipes ont été remaniées et de nombreux talents ont rejoint nos rangs. Je salue à ce propos les nouveaux membres du comité de direction et je souhaite la bienvenue à tous nos nouveaux employés.

Toute cette « nouveauté », soutenue par la longue et précieuse expérience que SOQUIJ a accumulée au fil des décennies, participe déjà au nouvel essor que nous souhaitons donner à notre expertise. L'apport considérable de notre société d'État à la diffusion et à la valorisation des données juridiques et judiciaires n'est plus à démontrer et, pourtant, nous continuons à générer de la valeur pour nos utilisateurs.

La centralisation des plumitifs des 89 cours municipales du Québec dans le Portail SOQUIJ est maintenant complétée avec l'ajout récent, et non le moindre, de Montréal. L'accessibilité de l'information judiciaire est renforcée et la justice municipale québécoise, mise en lumière.

Notre expertise en traitement éditorial, qui fait notre renommée auprès des juristes et des professionnels depuis de nombreuses années, aide désormais directement les Québécoises et les Québécois. De nouvelles organisations adoptent nos « tableaux citoyens », ces résumés de jurisprudence que leurs clientèles respectives peuvent consulter pour mieux connaître leurs droits.

Moins connu et pourtant très utile, notre service de traduction juridique suscite un fort intérêt alors que SOQUIJ pourrait jouer un rôle dans la traduction des jugements vers le français. Nous investissons dans cette compétence depuis 20 ans pour faciliter l'accès à l'information juridique.

Le service JuridiQC, notre expertise la plus récente d'un point de vue historique, se rapproche des cibles fixées à l'origine du projet, en 2019. De plus, tous les indicateurs de satisfaction maintiennent leur progression à la hausse. L'« Outil d'aide au divorce conjoint », quant à lui, attire toujours plus d'utilisateurs et le thème du logement est à présent abordé sur la plateforme.

L'accès à la justice étant plus que jamais d'actualité, SOQUIJ se repositionne, dans le respect de ce qu'elle a toujours été et avec confiance en ses capacités renouvelées.

Ainsi, l'accès à la justice étant plus que jamais d'actualité, SOQUIJ se repositionne, dans le respect de ce qu'elle a toujours été et avec confiance en ses capacités renouvelées. Cette transformation harmonieuse est conforme à la vision qui sous-tend le plan stratégique 2021-2024 de notre Société et elle se consolidera dans son prochain chapitre.

Évidemment, rien de tout cela ne serait possible sans les nombreuses personnes qui s'affairent, à tous les niveaux de notre organisation – *et même à l'extérieur!* – à assurer le succès de cette aventure. Je remercie nos équipes, les nouvelles et les plus anciennes, pour le travail accompli et je salue leur étonnante capacité d'adaptation. J'admire l'implication de notre conseil d'administration et je lui suis reconnaissante pour la confiance qu'il m'accorde. Je tiens finalement à souligner la qualité des liens qui unissent SOQUIJ et ses partenaires : ces collaborations comptent définitivement parmi les éléments qui nous permettent d'aborder l'avenir avec assurance.

M^e Danielle Blondin
Présidente-directrice générale

Comité de direction



Danielle Blondin

Présidente-directrice générale

Notaire de formation, M^e Blondin travaille au sein de SOQUIJ depuis plus de 25 ans. Avant de prendre les rênes de l'organisation, en 2021, elle a assumé la direction de l'information juridique pendant six ans, où elle a géré les activités éditoriales, de traduction et de production technique des produits et services de SOQUIJ.

1 Lucie Rioux

Directrice générale adjointe

M^{me} Rioux compte plus de 30 années d'expérience dans des postes de direction des ressources humaines au sein de divers organismes gouvernementaux et, plus récemment, à Polytechnique Montréal. Diplômée en administration des affaires et coach corporative certifiée, elle s'est jointe à SOQUIJ en mai 2022.

2 Ana Cerqueira

Directrice des ressources humaines

M^{me} Cerqueira compte plus de 25 années d'expérience en ressources humaines et s'est jointe à SOQUIJ en 2008. Elle dirige l'ensemble des activités de gestion en ressources humaines et matérielles de l'organisation. Avant la création, en 2024, de la direction de la performance organisationnelle et financière, elle supervisait également les activités financières de SOQUIJ depuis 2014.

3 Ann Catherine Lavoie Marquis

Directrice de l'expertise juridique et des relations clients

Membre du Barreau du Québec depuis 2007, M^e Lavoie Marquis œuvre dans le domaine de l'édition juridique depuis plus de 15 ans. Avant de rejoindre SOQUIJ, en 2023, elle assurait, avec son équipe, le développement de publications françaises et anglaises à travers le pays pour LexisNexis Canada.

4 Chloé Latulippe

Directrice des affaires juridiques et du secrétariat général

Depuis le printemps 2019, M^e Latulippe dirige les affaires juridiques de SOQUIJ et agit à titre de secrétaire du conseil d'administration. Membre du Barreau du Québec depuis 2007, elle a exercé en pratique privée pendant une douzaine d'années, principalement en droit de la propriété intellectuelle, avant de se joindre à SOQUIJ.

5 Heng Ly

Directeur des technologies de l'information

Chez SOQUIJ depuis 2023, M. Ly compte plus de 20 années d'expérience en vision stratégique et en transformation et simplification des environnements informatiques. Il a été gestionnaire en technologies de l'information dans diverses organisations, dont la Société Radio-Canada, la Financière Quanto et la Caisse de dépôt et placement du Québec.

6 Marie-Claude Simard

Directrice de l'innovation des produits et partenariats

Membre du Barreau du Québec depuis 2000, M^e Simard était directrice générale à l'accès à la justice au ministère de la Justice avant de rejoindre SOQUIJ, en 2024. Elle a également dirigé l'innovation au sein du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Son expérience en gestion et service-conseil remonte à plus de 15 ans, notamment dans le milieu des ordres professionnels.

Keven Beauchemin

Directeur de la performance organisationnelle et financière

Comptable professionnel agréé depuis plus de 10 ans, M. Beauchemin a occupé plusieurs postes de direction, dont la direction générale, pour Les Éleveurs de porcs du Québec. Il a également été auditeur interne et régisseur à la Commission scolaire de Montréal. Il a rejoint le comité de direction de SOQUIJ au printemps 2024.





1



2



3



4

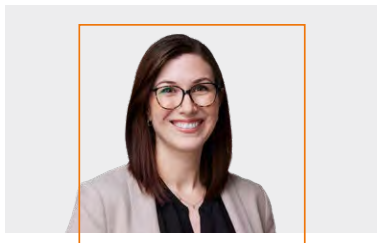


5



6

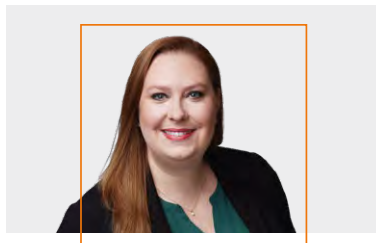
Nouvelles gestionnaires



Annie Boisvert

Gestionnaire, traduction

Traductrice agréée par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, M^{me} Boisvert s'est jointe à SOQUIJ il y a 10 ans. Juriste de formation, elle a notamment participé activement à l'implantation d'outils technologiques au sein du service de traduction d'un cabinet d'avocats national.



Véronique Bourgon

Gestionnaire, réception des jugements et documentation

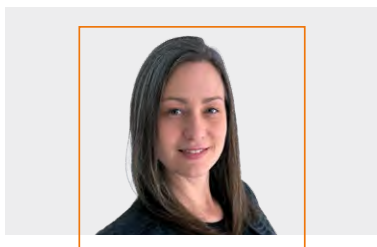
Avocate de formation, M^{me} Bourgon a pratiqué en droit commercial, immobilier et faillite ainsi qu'en litige fiscal. Depuis 2021, elle gère le service à la clientèle de SOQUIJ avant de rejoindre l'équipe responsable de la réception des jugements.



Anne-Claire Dalmont

Gestionnaire, innovation des produits (intérim)

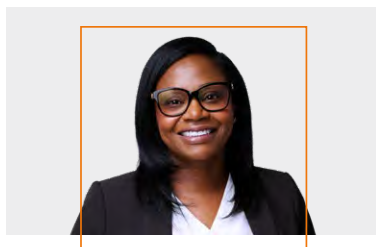
Pendant plus de 10 ans, M^{me} Dalmont a été journaliste multimédia pour un grand quotidien régional français. En 2019, elle a rejoint l'équipe des spécialistes en simplification de SOQUIJ. Elle en assure la supervision depuis 2021 à titre de cheffe d'équipe.



France Parisien

Gestionnaire, livraison des technologies de l'information

Depuis 2019, M^{me} Parisien met au profit de SOQUIJ ses 12 années d'expérience en gestion de projets TI acquises dans divers domaines d'affaires privés (notamment service aéroportuaire, commerce de détail alimentaire et services de santé du domaine public).



Marie-Laure Félix

Gestionnaire, relations clients

M^{me} Félix cumule 19 ans d'expérience dans le domaine du service à la clientèle et de la formation au sein de plusieurs organisations d'envergure, dans le domaine des télécommunications notamment.

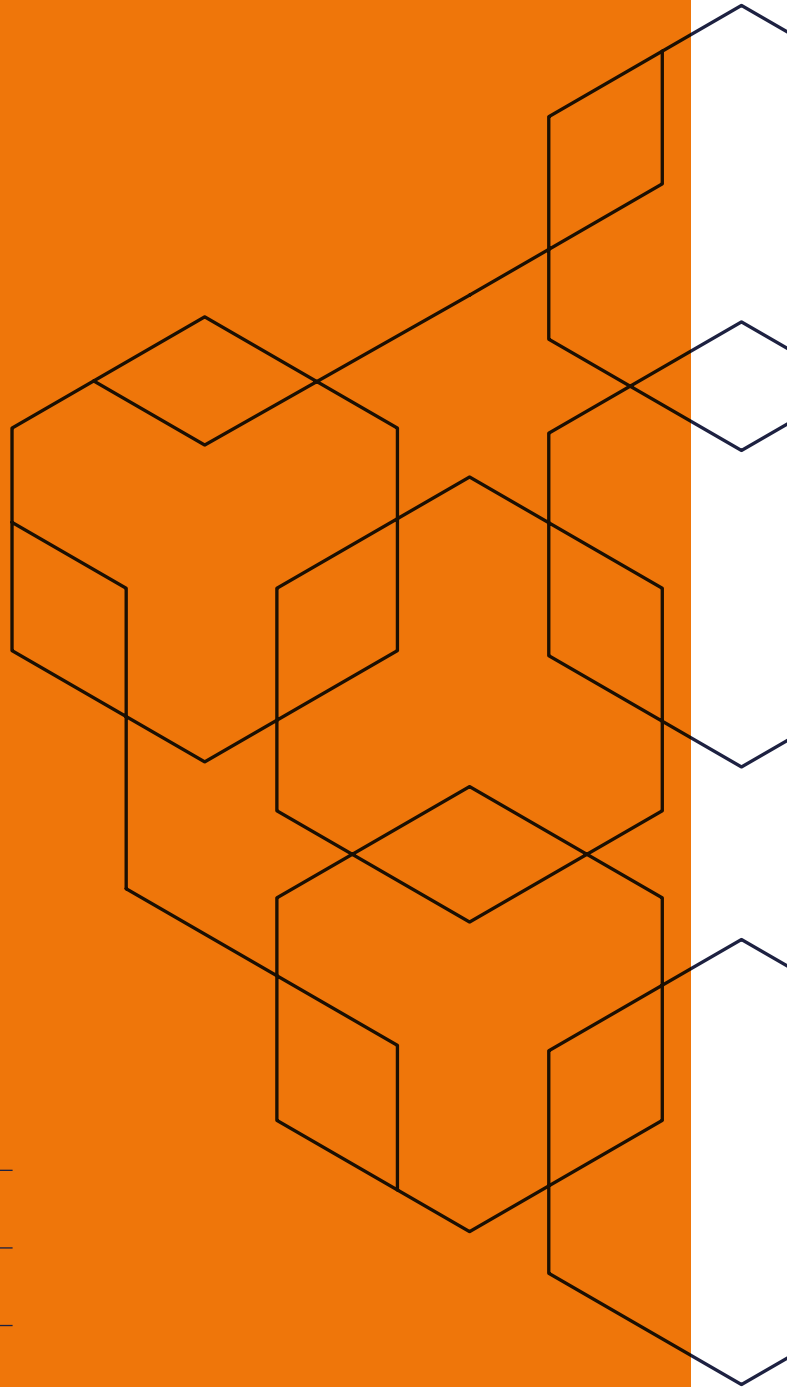


Dominique Provencher-St-Cyr

Gestionnaire, finances et comptabilité

M^{me} Provencher-St-Cyr compte plusieurs années d'expérience à titre de comptable professionnelle agréée et de gestionnaire en finances dans le milieu municipal et dans le secteur de l'éducation.

SOQUIJ en bref



10 Mission, vision et valeurs

11 Chiffres clés

12 Clientèle

13 Satisfaction

14 Faits saillants 2023-2024



Mission

Promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité (*Loi sur la Société québécoise d'information juridique*, c. S-20, art. 19).

Vision

Devenir un chef de file dans l'accès, la simplification et la valorisation de données et d'informations juridiques et judiciaires dans le cadre du virage numérique du gouvernement.

Valeurs



Passion

Nous avons envie d'aller plus loin et de changer les choses.



Ambition

Notre volonté de vouloir changer les choses nous amène à toujours nous dépasser.



Innovation

Innover, c'est prendre des risques. Nous, on ose.



Équipe

On se fait confiance et on bâtit ensemble. Tout ça dans le plaisir!

Chiffres clés

Données au 31 mars 2024

51 202
utilisateurs



143
employés*

2,1 M

de décisions disponibles
dans Recherche juridique

1,9 M

de décisions diffusées gratuitement
sur Trouver une décision

+ de 21 M

de dossiers judiciaires accessibles
dans Les Plumitifs

284

articles de contenu gratuits
sur JuridiQC

En 2023-2024

5 847

nouvelles décisions résumées

370

formations et conférences offertes

+ de 2,7 M

de mots traduits**

1

nouveau thème couvert par JuridiQC

+ de 9,8 M\$ en soutien à la communauté juridique

* Réguliers ou occasionnels.

** Traductions anglaises et françaises des jugements, d'actes de procédure ou de directives administratives.

Clientèle



22,2 M\$
de revenus

Segments de la clientèle

47,8 %

Secteurs divers

assurances, finances, ressources humaines, commerce de détail, etc.

35,8 %

Cabinets juridiques

avocats, huissiers, notaires

11,2 %

Gouvernement

ministères, cours municipales, sociétés d'État

2,3 %

Villes et municipalités

2,3 %

Éducation

universités, cégeps, commissions scolaires, écoles

0,4 %

Librairies/Édition

bibliothèques, services aux éditeurs, journaux

0,2 %

Magistrature

Revenus associés

52,3 %

Solutions d'affaires judiciaires

11,1 %

Solutions d'affaires juridiques

10,4 %

Transferts – Gouvernements du Québec

9,8 %

Traitements éditoriaux

6,9 %

Abonnements

4,0 %

Revenus d'intérêts

2,8 %

Bibliothèque

1,4 %

Revenus divers

1,3 %

Solutions d'affaires administratives

Satisfaction



96 %

des clients sont **satisfaits de leur expérience** avec SOQUIJ.

92 %

considèrent que SOQUIJ est un **incontournable dans leur travail**.

96 %

estiment que SOQUIJ est **essentielle à la justice** au Québec.

91 %

trouvent que SOQUIJ est **à l'écoute des besoins de ses clients**.

93 %

pensent que SOQUIJ **accélère le virage numérique de la justice** au Québec.

Adjectifs mentionnés spontanément pour décrire SOQUIJ

Utile | **Efficace**
Facile d'accès
Rapide | **Fiable**

Sondage réalisé auprès de 3 103 clients de SOQUIJ en novembre 2023.

Faits saillants 2023-2024

Juin 2023

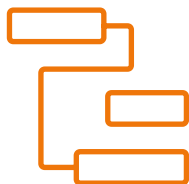
SOQUIJ réaffirme son engagement à prévenir et à faire cesser toute situation de harcèlement au travail, en mettant à jour sa politique qui clarifie les rôles et responsabilités et met en place un mécanisme de dénonciation et de traitement des plaintes.

Juillet 2023

Après « Séparation et divorce » et « Aînés en perte d'autonomie », JuridiQC couvre un troisième thème : « Être locataire ».

Août 2023

La saison 2 des Balados JuridiQC est en ligne.



Octobre 2023 à Janvier 2024

SOQUIJ révisé sa structure organisationnelle.



SOQUIJ
Intelligence
juridique

Septembre 2023

Le Conseil des ministres renouvelle le mandat de M^e Marie-Claude Sarrazin à la présidence du conseil d'administration de SOQUIJ.

Octobre 2023

SOQUIJ adopte une politique en matière de télétravail.

Février 2024

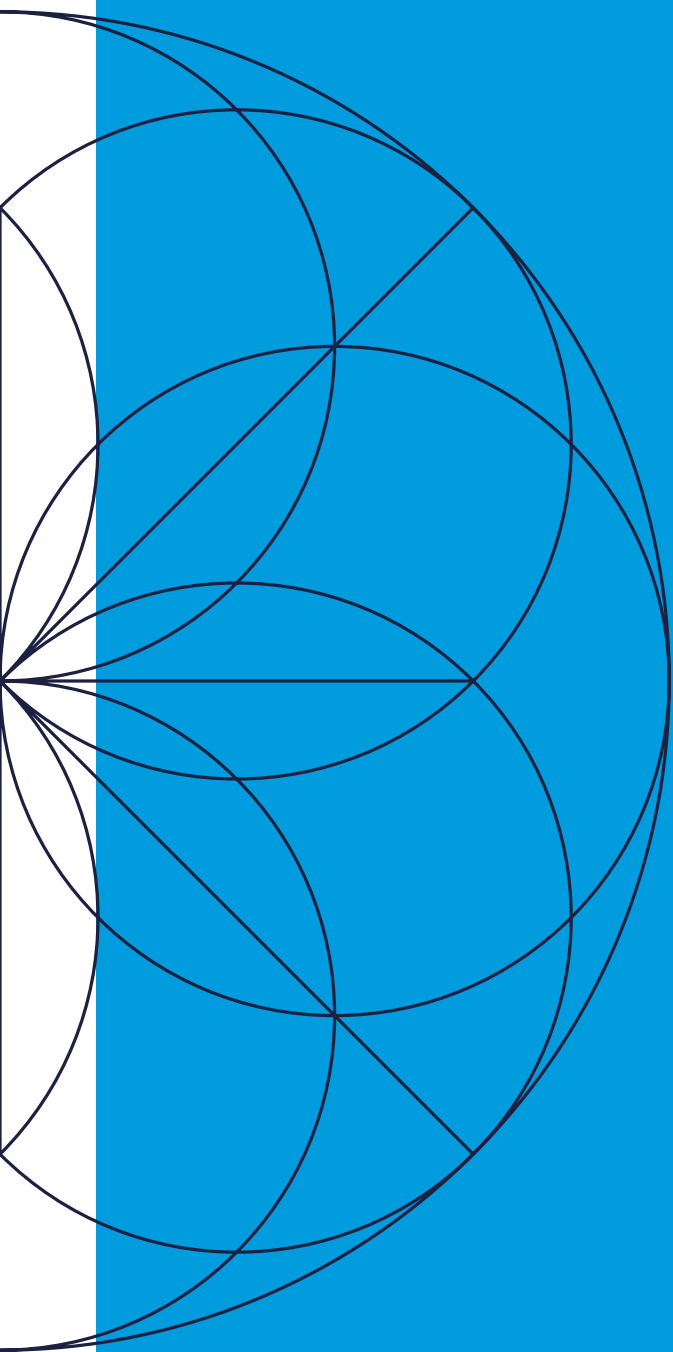
Les « tableaux citoyens » gagnent en popularité : une cinquième organisation signe une entente pour bénéficier de ce service.



Mars 2024

Le service Plumitifs regroupe dorénavant toutes les 89 cours municipales du Québec, avec l'ajout des données de la Ville de Montréal.

Résultats



17 Plan stratégique 2021-2024

20 Survol des activités

32 Résultats par produit

42 SOQUIJ s'engage

44 SOQUIJ rayonne

Plan stratégique 2021-2024

En 2024, se terminera un autre cycle de planification stratégique pour SOQUIJ. Au 31 mars, la plupart des actions envisagées ont été réalisées et celles qui ne l'ont pas été sont en passe de l'être d'ici la fin de l'année ou font l'objet de discussions prometteuses pour l'avenir de l'organisation.

Orientations stratégiques

1

Améliorer l'expérience utilisateur

- Avoir une meilleure connaissance des besoins des utilisateurs en information juridique et judiciaire afin d'améliorer les produits et services
- Simplifier la tarification afin de l'adapter aux besoins des utilisateurs
- Diffuser et valoriser un plus large éventail de données

L'expérience utilisateur est au cœur de la mission de SOQUIJ, sa loi constitutive prévoyant qu'elle a pour fonction d'améliorer la qualité et l'accessibilité de l'information juridique.

En 2023-2024, la Société a continué de bonifier l'expérience offerte dans ses produits et services :

- Une entente avec la Ville de Montréal lui a permis d'ajouter plus d'un million de dossiers judiciaires à son service Plumitifs et d'offrir ainsi un accès centralisé à l'information judiciaire provenant de la justice municipale québécoise ;
- Le moteur Recherche juridique, quant à lui, fait l'objet de plusieurs développements après qu'une phase de découverte des besoins ait été réalisée au cours de l'année. Cette exploration est d'ailleurs un travail en continu alors que la technologie bouleverse les habitudes de recherche. Des consultations régulières des utilisateurs ont été amorcées sous la forme de rencontres d'échanges avec les équipes de SOQUIJ.

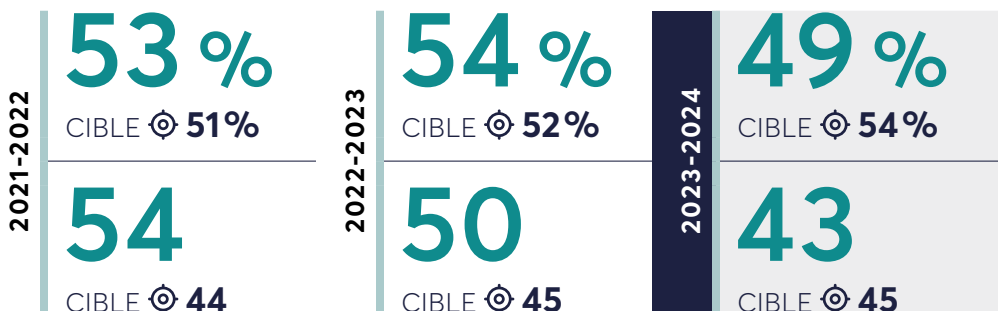
De plus, l'importante réflexion sur la tarification se poursuit. Les résultats de cette démarche seront dévoilés lors du prochain cycle de planification stratégique.

Indicateurs de succès

1

Taux de satisfaction des utilisateurs*

Taux de recommandation des utilisateurs (NPS)



* Les répondants « très satisfaits »

Optimiser les opérations

- Moderniser et optimiser les processus et technologies
- Adapter l'organisation du travail
- Maximiser le leadership de gestion (culture d'excellence)

Infonuagique, télétravail, déménagement du siège social, milieu de travail axé sur les activités, intelligence artificielle, plan de relève... Ce sont là les principaux chantiers qui ont occupé SOQUIJ de 2021 à aujourd'hui. Il s'agit d'une période de profonds changements pour la Société, qui a récemment révisé sa structure organisationnelle afin de l'orienter vers un mode de travail matriciel où une plus grande collaboration des expertises à l'interne est encouragée.

En 2023-2024, SOQUIJ a donc continué de se transformer pour toujours mieux servir la transformation numérique du gouvernement :

- Alors que l'intelligence artificielle se démocratise, la Société explore le marché à la recherche d'une solution adaptée qui saura améliorer l'efficacité des processus sans perte de qualité des produits. Des projets sont en cours pendant que le conseil d'administration finalise un cadre éthique pour une utilisation responsable de cette technologie.
- Un programme de développement des compétences a été offert aux employés parce que la Société mise toujours sur son capital humain.

Indicateurs de succès

2



** Sur une échelle de 1 à 10; au 31 mars de chaque année financière

Devenir un partenaire clé de la transformation numérique du gouvernement en information juridique et en accès à la justice

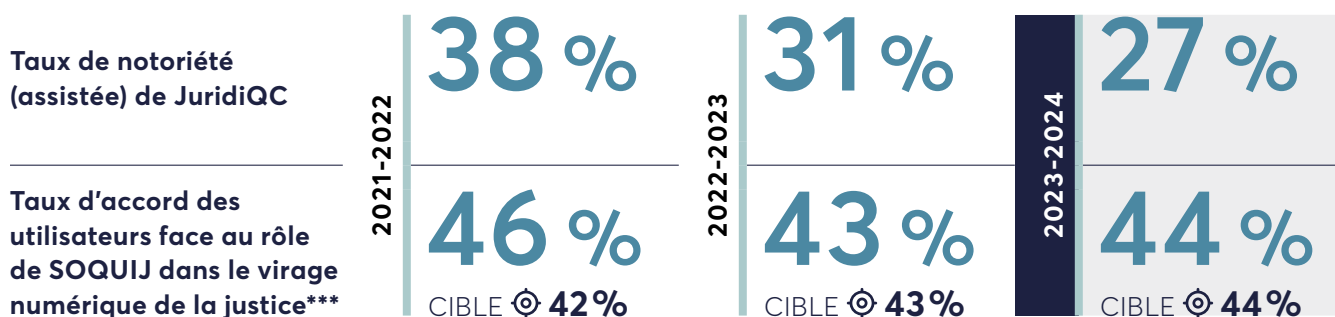
- Réaliser le projet JuridiQC
- Contribuer au Plan pour moderniser le système de justice
- Mettre à profit l'expertise de SOQUIJ au sein du secteur public, privé ou institutionnel

Alors que ce plan stratégique arrivera bientôt à son terme, il n'est pas exagéré d'affirmer que SOQUIJ demeure une partenaire sérieuse et certaine de la transformation numérique du gouvernement. Sa présence sur plusieurs tables de concertation et divers comités importants témoigne de la reconnaissance que les ministères et organismes, ainsi que la communauté juridique québécoise, accordent à la compétence de la Société en matière de diffusion d'information juridique et de gestion des données.

D'ici la fin de l'année 2024, on vise la pérennité du projet JuridiQC alors que sa troisième phase de développement est en cours de livraison. Les succès de cette initiative sont d'ailleurs à l'origine d'échanges entre SOQUIJ et certains organismes, notamment le ministère de la Justice du Québec, afin d'accroître l'offre de sujets traités et l'accompagnement des citoyens, de manière à ce que le plus grand nombre bénéficie de l'expertise développée par SOQUIJ.

Indicateurs de succès

3



*** Les répondants « tout à fait d'accord »

Survol des activités

Performance organisationnelle

En novembre 2023, SOQUIJ s'est dotée d'une direction générale adjointe et, dans le même élan, elle a révisé sa structure organisationnelle pour regrouper ses forces et créer davantage de synergie dans l'objectif de stimuler la collaboration de ses ressources et d'améliorer l'expérience des utilisateurs. Ces changements répondent à la nécessité d'aligner les ressources avec les futurs objectifs de SOQUIJ, alors que le prochain plan stratégique de l'organisation est en préparation.

L'évolution de la structure organisationnelle a permis à certaines équipes de se regrouper pour **partager leur expertise et dynamiser leurs réflexions**. Certains postes ont été modifiés et d'autres ont été créés, notamment la direction générale adjointe ainsi que trois nouvelles directions, qui ont vu le jour entre avril 2023 et mars 2024 : la Direction de l'expertise juridique et des relations clients (DEJRC), la Direction de la performance organisationnelle et financière (DPOF) et la Direction de l'innovation des produits et partenariats (DIPP). Ces ajouts apportent de nouvelles expertises au comité de direction.

La DEJRC et la DPOF relèvent de la direction générale adjointe, ce qui confère à ce nouveau rôle une fonction axée sur la performance organisationnelle. Les indicateurs jusqu'ici utilisés seront revus et bonifiés afin **d'établir un tableau de bord de la performance qui servira à la prise de décision éclairée**. Ce mandat sera particulièrement confié à la DPOF, avec la collaboration de toutes les directions.

Finalement, ces modifications permettront à la PDG de se consacrer davantage à son rôle stratégique de **faire rayonner SOQUIJ auprès des instances des autres ministères et organismes concernés par l'accès à la justice**.

93 %

des utilisateurs pensent que SOQUIJ **accélère le virage numérique de la justice** au Québec.



« SOQUIJ entend demeurer une partenaire clé de la transformation numérique du gouvernement en information juridique et accès à la justice. Cette année, elle a poursuivi ses activités tout en optimisant ses opérations en prévision de nouveaux mandats qui lui permettront de réaliser pleinement sa mission. »

Lucie Rioux

Directrice générale adjointe

Gestion des ressources

La gestion des ressources humaines (RH) a été particulièrement exigeante et stimulante cette année. L'adaptation de l'organisation du travail, l'un des objectifs du Plan stratégique 2021-2024, y est pour beaucoup.

Depuis le déménagement du siège social, en février 2023, **les équipes de SOQUIJ évoluent dans un nouvel environnement de travail** axé sur les activités. Plusieurs mois de préparation et de nombreuses communications ont été nécessaires pour s'approprier ces changements. La réflexion se poursuit afin d'optimiser les espaces et les processus.

27

**postes affichés, dont
10 créations de poste,
entre le 1^{er} avril 2023
et le 31 mars 2024**

La gestion du changement est donc l'un des thèmes dominants de l'année 2023-2024, et à plus d'un titre! En effet, **la structure organisationnelle de SOQUIJ a subi une importante révision**, ce qui a créé du mouvement parmi les ressources de la Société : 4 des 8 membres du comité de direction sont des nouvelles embauches, 6 nouvelles gestionnaires sont entrées en fonction, de nombreux postes ont été à pourvoir et plusieurs équipes ont été remaniées. La Direction des ressources humaines et financières, pour ne citer qu'elle, est devenue la Direction des ressources humaines, ses professionnelles de la comptabilité ayant rejoint la nouvelle Direction de la performance organisationnelle et financière.

Le recrutement de ressources qualifiées pour les différentes directions de SOQUIJ a certainement été le défi de l'année. Il a d'ailleurs justifié **l'embauche d'une conseillère en acquisition de talents**, en février 2024. L'équipe RH ainsi agrandie peut non seulement attirer et recruter les meilleurs candidates et candidats, mais elle peut aussi mieux se consacrer à l'intégration et à l'accompagnement des nouveaux gestionnaires et employés.



3^e année consécutive
**SOQUIJ parmi les meilleurs
employeurs de Montréal**



La gestion des ressources humaines a également été marquée par l'accent mis sur l'amélioration des processus internes :

- programme en Équité, Diversité et Inclusion ;
- plan de gestion de la relève ;
- programme de développement des compétences ;
- suivi de l'engagement des employés ;
- révision du processus d'accompagnement en ergonomie à domicile ;
- conformité aux obligations relatives à la protection des renseignements personnels ;
- plan de développement durable ;
- etc.

« Recruter autant que nous l'avons fait cette année a nécessité beaucoup d'efforts, mais cela nous a permis de participer concrètement à la croissance de notre organisation. »

Ana Cerqueira

Directrice des ressources humaines

7,2/10

**Taux d'engagement moyen des employés
au 31 mars 2024**

Expertise juridique

Au cours de l'année 2023-2024, la Direction de l'information juridique est devenue la Direction de l'expertise juridique et des relations clients. On rapproche ainsi les équipes dédiées au traitement éditorial de l'information juridique de celles qui sont en communication directe avec la clientèle. L'objectif recherché est d'être encore plus près des besoins des dizaines de milliers d'utilisateurs quotidiens de l'information juridique, alors que les développements technologiques en intelligence artificielle transforment les habitudes de consultation et la pratique des professionnels du droit.

Cette modification à l'organigramme a coïncidé avec l'arrivée de plusieurs gestionnaires au sein de cette nouvelle direction : 3 postes ont trouvé une remplaçante (directrice, gestionnaire, réception des jugements, et gestionnaire, relations clients) et un quatrième a été créé (gestionnaire, traduction).

En dépit d'une nécessaire adaptation au changement, les équipes ont maintenu le cap sur les affaires courantes et les objectifs du Plan stratégique 2021-2024.

L'**optimisation des opérations** (la deuxième orientation stratégique du plan) s'est poursuivie. Le projet de développement du nouveau système logiciel utilisé par toutes les équipes participant à la chaîne éditoriale a, par exemple, franchi des jalons importants. Ce grand chantier numérique, qui s'est déroulé sur plusieurs années, devrait être déployé au cours de l'été 2024.

L'expertise juridique de SOQUIJ s'est particulièrement démarquée avec l'atteinte des objectifs de la troisième orientation stratégique⁽¹⁾ du Plan stratégique 2021-2024, qui consiste à démontrer l'apport important de la Société à l'**accès à la justice** :

- Le projet JuridiQC, qui est en voie de compléter sa troisième phase de développement, offre à présent un nouveau thème consacré aux locataires alors que son outil d'aide à la rédaction d'une « Demande conjointe en divorce sur projet d'accord » continue d'aider des centaines de Québécoises et de Québécois;
- Les « tableaux citoyens », produits depuis 2017, continuent de susciter l'intérêt des partenaires souhaitant offrir de l'information juridique vulgarisée à leur clientèle. En février 2024, une cinquième organisation a signé une entente avec SOQUIJ afin de bénéficier de ce service.

96 %

des utilisateurs jugent que **SOQUIJ est essentielle à la justice au Québec.**

⁽¹⁾ Devenir un partenaire clé de la transformation numérique du gouvernement en information juridique et accès à la justice



Le fait saillant de l'année qui vient de s'écouler est certainement **la croissance de l'expertise de SOQUIJ en matière de traduction juridique**. Ce service public verra son importance renforcée par l'entrée en vigueur imminente, le 1^{er} juin 2024, des articles 10 et 11 de la *Charte de la langue française*. SOQUIJ continuera d'agir comme partenaire privilégié du ministère de la Justice du Québec pour assurer la traduction des décisions vers le français et vers l'anglais.

« Nos actions ont poursuivi deux objectifs : l'accès à la justice et l'efficacité de nos équipes. En d'autres mots, comment faire en sorte que l'information juridique serve toujours mieux les justiciables? »

Ann Catherine Lavoie Marquis

Directrice de l'expertise juridique et des relations clients

Expertise technologique

La transformation numérique du gouvernement est l'une des priorités des ressources informationnelles de SOQUIJ depuis plusieurs années. Au cours de la dernière, la conformité aux exigences et la cybersécurité ont continué à mobiliser les équipes.



« L'expertise numérique de SOQUIJ est bien établie. À présent, nous travaillons à capitaliser sur cet héritage pour mieux nous dépasser. »

Heng Ly

Directeur des technologies de l'information

En parallèle, et dans le cadre de la révision de la structure organisationnelle entreprise par la Société en 2023-2024, son modèle en matière de technologies de l'information a évolué. Un secteur dédié à la livraison des projets a été créé en octobre 2023. Il vient compléter, avec les autres secteurs de la Direction des technologies de l'information, une chaîne de production au service des autres directions. **L'amélioration de la collaboration interne** est essentielle au succès de SOQUIJ et conforme à la deuxième orientation de son Plan stratégique 2021-2024⁽¹⁾. À ce titre, l'objectif est que l'expertise technologique maîtrise à la fois les technologies et les opérations courantes de l'organisation. Il s'agit de permettre aux ressources informationnelles de développer une forme d'expertise-conseil interne pour mieux accompagner les autres directions dans le développement de leurs projets.

Une nouvelle approche novatrice est également en cours d'implantation. Avec elle, **SOQUIJ imagine de plus en plus ses solutions technologiques en composantes modulables** qui peuvent être utilisées dans un autre contexte. Cette initiative est une réponse directe à l'objectif de mise à profit de l'expertise de la Société dans le cadre de la transformation numérique du gouvernement (la troisième orientation du Plan stratégique 2021-2024).

⁽¹⁾ Optimiser les opérations

IA et information juridique : quelques leçons apprises sur le terrain

Cette année, SOQUIJ a eu le privilège de contribuer à la 30^e édition de la revue *Droit Montréal*. Dans un dossier spécial consacré à l'intelligence artificielle, on y met de l'avant les perspectives de différents experts juridiques.

S'assurer de la maturité de la technologie, résister à l'approche orientée sur la solution et ne pas sous-estimer l'intervention humaine sont les trois leçons que partage la présidente-directrice générale de SOQUIJ, M^e Danielle Blondin. Elle rappelle à cette occasion que la Société poursuit ses efforts pour une intégration adéquate et performante des nouvelles technologies dans ses façons de faire et ses produits. À ce propos, de nouveaux projets pilotes en intelligence artificielle de type générative ont été planifiés durant la dernière année. Ils auront cours en 2024-2025.

28 %

du capital humain de la Société sont des ressources informationnelles*.

* Une ressource informationnelle peut être une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'accès, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information.

Source : www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=11114

Innovation et partenariats

Au cours de l'année, la Direction du développement des affaires et services à la clientèle est devenue la Direction de l'innovation des produits et partenariats. Sont dorénavant regroupées les compétences et expertises qui favoriseront la pleine contribution de SOQUIJ à l'atteinte des cibles du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de la Justice du Québec en matière d'accès à la justice : d'une part, le savoir-faire issu de JuridiQC et, d'autre part, la connaissance fine de la communauté juridique acquise au fil des décennies.

L'une des réalisations majeures de la dernière année est l'ajout des plunitifs de la cour municipale de Montréal au Portail SOQUIJ. L'expérience utilisateur s'en trouve ainsi améliorée, tel que la première orientation du Plan stratégique 2021-2024 de la Société le prévoyait. Cette bonification du service Plunitifs est l'aboutissement de 20 années de travail et de négociation en vue d'offrir un accès centralisé à la justice municipale québécoise au profit des justiciables, d'abord, mais également des professionnels et du personnel des greffes.

+ 5,3 %

**Taux de progression
de la valeur consultée.**



« Placer l'utilisateur au cœur de nos priorités, qu'il soit un professionnel, un citoyen ou une entreprise, afin de favoriser une plus grande accessibilité à la justice est sans contredit ce qui guide nos actions auprès des partenaires et dans l'innovation de nos produits. »

Marie-Claude Simard
Directrice de l'innovation
des produits et partenariats

Afin de stimuler l'utilisation de ses produits et services, tout en répondant à sa mission de diffuser l'information au bénéfice de la collectivité, SOQUIJ a opté pour une approche marketing orientée sur le contenu. Les efforts investis dans le **partenariat de contenu avec l'Ordre CRHA** l'illustrent bien : des articles, vidéos et balado ont été produits, mais aussi des webinaires, qui ont été offerts aux conseillers et conseillères en ressources humaines agréés pour les aider à mieux comprendre et à utiliser les données juridiques et judiciaires. Dans la même veine, mentionnons la revalorisation du contenu disponible sur le Blogue SOQUIJ et le Centre de formation SOQUIJ, la **production de webinaires et de balados pour le service juridiQC** ainsi que la contribution à la programmation d'événements rassembleurs tels que Legal.IT, du Jeune Barreau de Montréal, ou encore l'Événement Public NumériQC, du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

SOQUIJ et le CAP ont mis les parajuristes au défi

Gilbert Rousseau et **Marie-Pier Cyr** ont remporté les honneurs du premier concours de rédaction de résumés de décisions destiné aux parajuristes professionnels et étudiants.

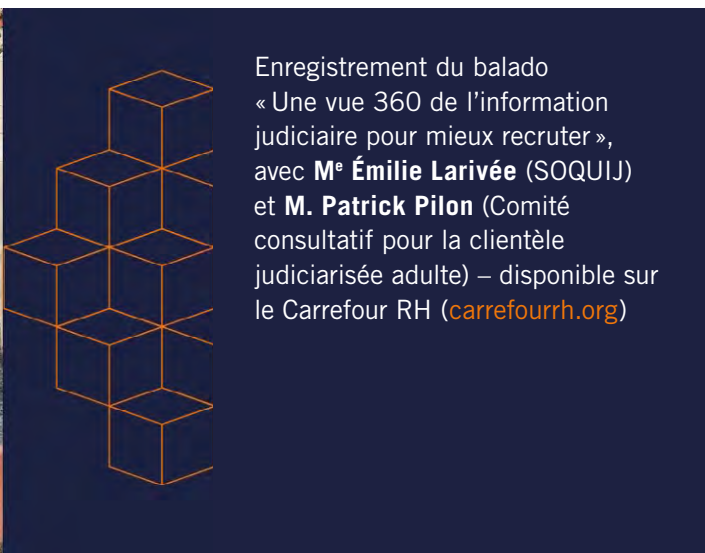
ASSOCIATION CANADIENNE
DES PARAJURISTES

CAP
CANADIAN ASSOCIATION
OF PARALEGALS

Organisée conjointement par SOQUIJ et l'Association canadienne des parajuristes (CAP), cette initiative est la première collaboration du genre pour ces deux partenaires de longue date.

+ de 1 M

de dossiers ajoutés au service Plumitifs
grâce à une entente avec la cour municipale
de la Ville de Montréal



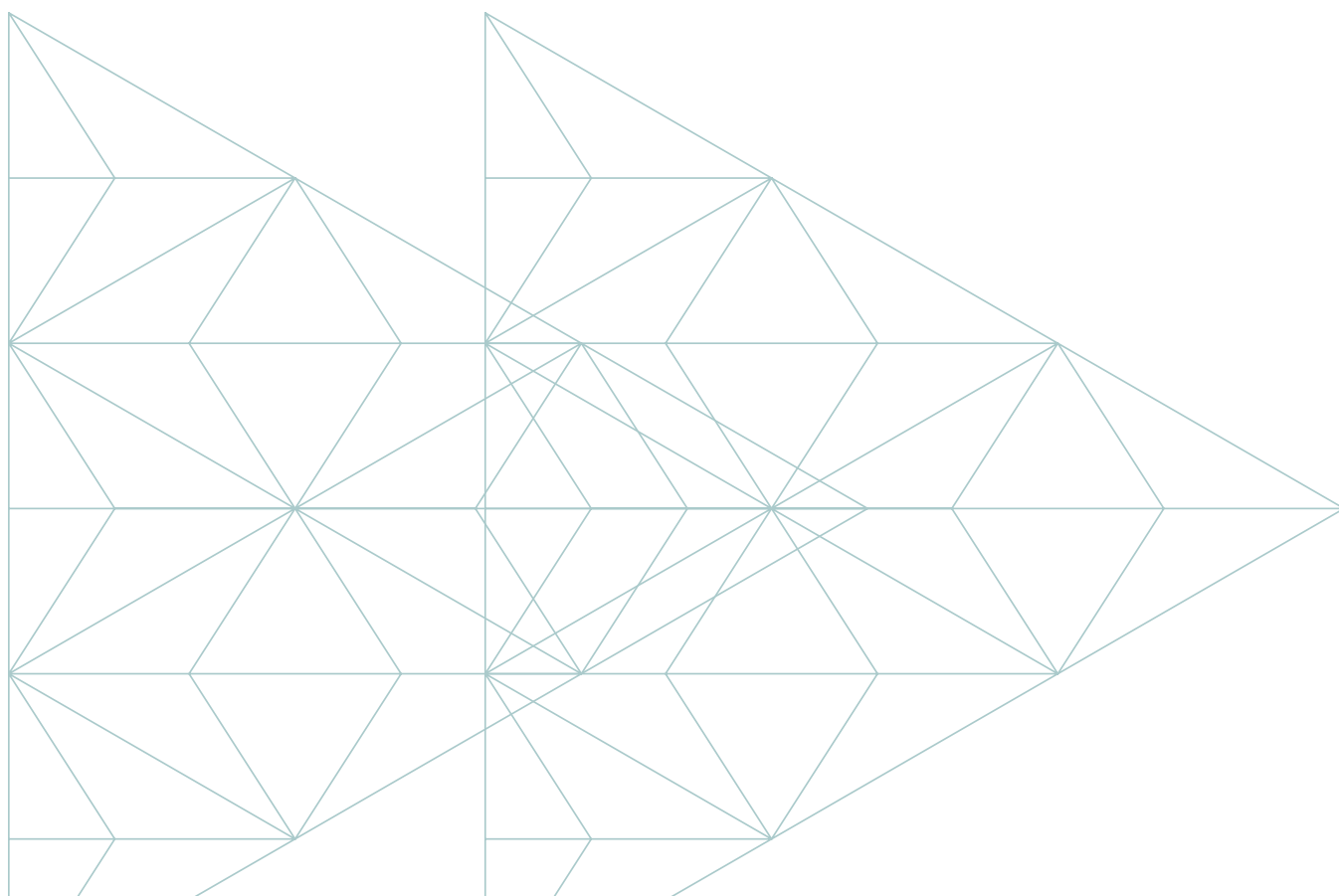
Enregistrement du balado
« Une vue 360 de l'information
judiciaire pour mieux recruter »,
avec **M^e Émilie Larivée** (SOQUIJ)
et **M. Patrick Pilon** (Comité
consultatif pour la clientèle
judiciarisée adulte) – disponible sur
le Carrefour RH (carrefourrh.org)

Affaires juridiques

Depuis sa création, en 2020, la Direction des affaires juridiques et du secrétariat général est plus que jamais un partenaire stratégique pour les autres directions. Les projets ont toujours plus d'envergure ; les règles de conformité se multiplient ; et la gestion contractuelle se complexifie. L'expertise-conseil de l'équipe des affaires juridiques devient dès lors indispensable pour permettre à SOQUIJ de demeurer un organisme public exemplaire, à la hauteur des attentes légitimes des citoyennes et des citoyens.

Avec l'entrée en vigueur de plusieurs de ses dispositions à l'égard de SOQUIJ en juin 2024, la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* a suscité un travail important pour la direction des affaires juridiques au cours de l'année 2023-2024. Durant cette période, d'autres réformes législatives ont aussi réhaussé d'un cran le niveau de rigueur attendu de SOQUIJ, que ce soit dans le domaine de la protection des renseignements personnels ou du respect de la *Charte de la langue française*, notamment. La direction a également contribué à l'accompagnement des équipes dans la conclusion de nouvelles ententes de partenariat et de projets technologiques.

Devant l'ampleur et le nombre des défis à relever, **une technicienne aux affaires juridiques est venue compléter l'équipe.**



« SOQUIJ évolue dans un environnement législatif et réglementaire de plus en plus exigeant, à un moment sans doute charnière de son histoire. Accompagner les équipes dans un tel contexte est très motivant. »

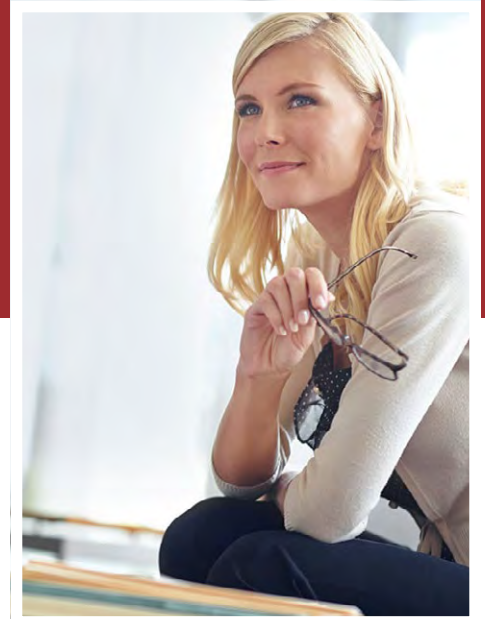
Chloé Latulippe

Directrice des affaires juridiques et du secrétariat général



Résultats par produits

Recherche juridique



Le service Recherche juridique est conçu pour les professionnels qui consultent régulièrement la jurisprudence, la législation et la doctrine. Il recense les décisions issues de plus d'une centaine de tribunaux québécois et canadiens et constitue la base de données juridiques en ligne la plus complète au Québec. La force de ce moteur de recherche est sans conteste la sélection SOQUIJ, qui regroupe des décisions sélectionnées pour leur intérêt jurisprudentiel et qui sont résumées et classées afin de pouvoir les repérer facilement.



- 4,1 %

de consultation au cours de l'année 2023-2024



95 %

des utilisateurs sont satisfaits de la pertinence des résultats;

94 % apprécient leur exhaustivité

Sondage réalisé auprès de 2 402 utilisateurs de Recherche juridique en novembre 2023.

2,1 M

de décisions, ainsi que plus de **38 000** ouvrages ou articles recensés, dont un tiers offrant un accès au texte intégral

+ de 419 000

résumés de décisions rigoureusement produits par une équipe de spécialistes de la jurisprudence (Sélection SOQUIJ)

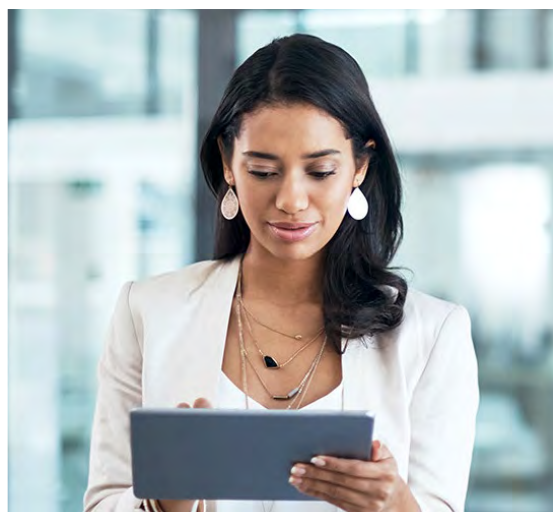
Les Express



Les Express sont des bulletins électroniques permettant de suivre chaque jour l'actualité jurisprudentielle et juridique. Dans leur version hebdomadaire, ils informent les abonnés des nouveaux résumés de jurisprudence (la sélection SOQUIJ).

L'Express comprend 17 thèmes et couvre l'ensemble des domaines de droit.

L'Express Travail est une édition spécialisée qui aborde trois thèmes : relations du travail ; mesures disciplinaires et non disciplinaires ; et accidents du travail et maladies professionnelles.



+ de 22 000

utilisateurs et utilisatrices, dont
64 % abonnés aux 2 bulletins,
23 % à *L'Express* et
7 % à *L'Express Travail*



97 %

des utilisateurs apprécient la clarté de l'information présentée ;
98 % la considèrent comme pertinente

Sondage réalisé auprès de 1 531 utilisateurs des *Express* en novembre 2023.

Plumitifs



Le service Plumitifs est un accès numérique à l'information judiciaire québécoise unique en son genre. Il permet de consulter les bases de données du ministère de la Justice et des cours municipales du Québec à partir de n'importe quel appareil connecté à Internet.



+ 10,4 %

de consultation au cours de l'année 2023-2024



95 %

des utilisateurs trouvent que l'outil est convivial et facile d'utilisation;
95 % sont satisfaits de la pertinence des résultats

Sondage réalisé auprès de 2 733 utilisateurs des Plumitifs en novembre 2023.

+ de 21 M

de dossiers judiciaires de nature civile, criminelle ou pénale

89 des 89

cours municipales québécoises grâce à l'ajout des données de la cour municipale de Montréal cette année – **SOQUIJ offre dorénavant le seul accès centralisé à l'information judiciaire municipale du Québec⁽¹⁾**

⁽¹⁾ À l'exception, pour l'instant, des dossiers d'infractions criminelles de la cour municipale de Laval et des dossiers d'infractions au *Code de la sécurité routière* de la cour municipale de Montréal.

Service Web Plumitifs



Destiné aux entreprises, le Service Web Plumitifs est une version intégrée du service Plumitifs. Grâce à cet outil et son interface API, une organisation peut interroger directement, et à partir de ses propres systèmes, les bases de données judiciaires du ministère de la Justice et des cours municipales du Québec.



210

organisations connectées



+ de 313 000

consultations en 2023-2024

Avis d'exécutions forcées



Le service Avis d'exécutions forcées est l'outil idéal pour les professionnels ayant besoin de données relatives à la solvabilité et à l'état des créances en vue d'une relation d'affaires ou d'une transaction. Pour les huissiers, le Portail SOQUIJ permet de déposer l'avis d'exécution au greffe du tribunal de manière virtuelle.

Avec ce service, il est possible d'interroger le registre officiel de tous les avis d'exécution forcée alimenté par :

- la Chambre des huissiers de justice du Québec ;
- le Bureau des infractions et amendes ;
- Revenu Québec et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ;
- le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- ainsi que les cours municipales.



267

utilisateurs qui déposent des avis



+ de 33 000

avis d'exécutions forcées déposés

Formations



Le Centre de formation SOQUIJ développe et propose des contenus pour aider les professionnels à trouver, à évaluer et à utiliser l'information juridique adéquatement dans leurs domaines d'activité. SOQUIJ répond à des dizaines de demandes de formation privée et son catalogue public offre principalement :

Recherche et interprétation des plumitifs

Les bonnes pratiques de repérage dans le registre informatisé des dossiers des palais de justice et des cours municipales

10 astuces pour acquérir une méthodologie de recherche juridique efficace

Les incontournables de la recherche juridique à l'aide d'exemples simples dans divers domaines de droit

Rendez-vous SOQUIJ

Au cours de la dernière année, SOQUIJ a présenté une douzaine d'experts et expertes qui ont partagé leurs connaissances sur divers sujets juridiques d'intérêt : droit linguistique québécois, sanctions appliquées aux cadres, droit des assurances, règlement de succession, santé et sécurité du travail, protection des renseignements personnels, violences sexuelles, recours pour vices cachés, contrôle du travail policier et propriété intellectuelle.



2166

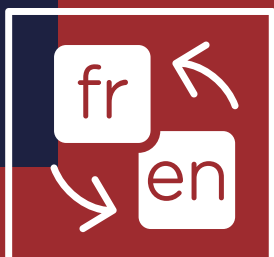
participants et participantes
aux événements du Centre
de formation SOQUIJ
en 2023-2024



94 %

des participants sont satisfaits
des événements du Centre
de formation SOQUIJ

Traduction



Plusieurs tribunaux et organismes publics font confiance à SOQUIJ pour la traduction, de leurs décisions et d'autres documents officiels.

D'une seule traductrice embauchée en 2004, l'équipe compte aujourd'hui 14 personnes, dont la plupart ont une formation double, en droit et en traduction.

La diversité des ententes avec plusieurs acteurs du système de justice a permis à SOQUIJ de se doter d'une vaste connaissance de la terminologie juridique. Son partenariat privilégié avec le ministère de la Justice du Québec lui permet d'offrir un service sur mesure aux tribunaux judiciaires et administratifs, et de répondre de manière personnalisée et sécuritaire aux diverses demandes qui lui sont adressées.

PL 96

Avec la réforme de la *Charte de la langue française* entreprise par le projet de loi 96, le ministère de la Justice du Québec a identifié SOQUIJ comme partenaire pour la traduction des jugements vers le français.

+ 100 %

de croissance pour l'équipe de traduction en 2023-2024

+ de 1000

demandes de traduction traitées en 2023-2024

+ de 2,7 M

de mots traduits en 2023-2024

Trouver une décision



À travers son moteur de recherche **Trouver une décision** (citoyens.soquij.qc.ca), SOQUIJ donne accès gratuitement aux décisions motivées de divers tribunaux et organismes. Certaines de ces décisions sont mises à la une sur la page d'accueil du site Internet de SOQUIJ, ainsi que sur son Blogue.



+ de 4,6 M

de consultations dans le moteur de recherche en 2023-2024



1,9 M

de décisions diffusées

Décisions à la une

Une manière d'accéder facilement au texte intégral des décisions qui font l'actualité.

+ de 170

décisions mises à la une entre avril 2023 et mars 2024

725

abonnés aux notifications par SMS des décisions à la une

JuridiQC



JuridiQC est un service en ligne créé par SOQUIJ et financé par le ministère de la Justice du Québec. Il s'agit de l'une des actions prévues par le Plan pour moderniser le système de justice, lequel vise à rendre la justice plus accessible et plus performante.

Depuis octobre 2020, JuridiQC offre de l'information juridique et psychosociale facile à comprendre, des ressources pour aider les citoyens et un accompagnement pour entamer leurs démarches juridiques.



+ de 501 000

visiteurs uniques sur juridiqc.gouv.qc.ca en 2023-2024, soit +13% comparativement à l'année précédente



86 %

des utilisateurs de JuridiQC recommandent son utilisation; 74 % des professionnels du droit considèrent l'outil comme efficace pour l'accompagnement des citoyennes et des citoyens

Sondage BIP réalisé auprès de 1 723 répondants : 197 provenant du site Web de JuridiQC; 1 016 provenant du panel Web de BIP Recherche; 510 provenant de la collecte téléphonique de BIP.

3

thèmes abordés, avec l'ajout du volet « Être locataire » en juillet 2023 – les 2 autres sont : « Séparation et divorce » et « Aînés en perte d'autonomie »

1 574

comptes créés et activés dans l'Outil d'aide au divorce conjoint depuis son lancement, en février 2023

Tableaux citoyens



Produits depuis 2019, les « tableaux citoyens » sont des résumés de jurisprudence destinés aux justiciables. Ils offrent des exemples de décisions prises dans des situations comparables à celles vécues par les citoyennes et les citoyens afin de les aider à mieux connaître leurs droits.

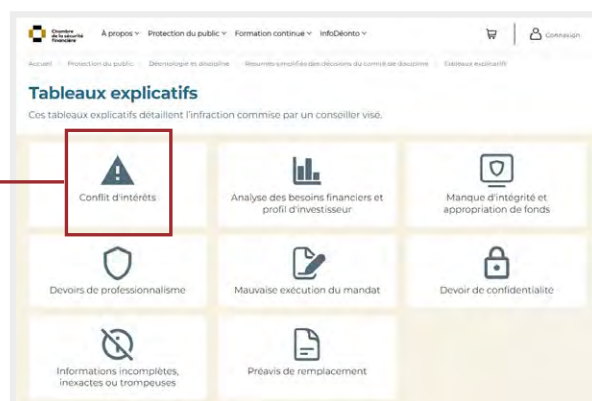


+ de 1 000

décisions résumées en tableaux destinés aux citoyennes et aux citoyens visitant les sites Web des organisations partenaires

5

organisations ont à ce jour signé une entente avec SOQUIJ pour offrir ce service à leurs clientèles



Conflit d'intérêts

Cas 1 :

| | |
|---|--|
| Chef(s) d'infraction | La plainte disciplinaire déposée contre la représentante comporte 1 seul chef d'infraction . Il lui est reproché de s'être placée en situation de conflit d'intérêts en empruntant une somme de 5 000 \$ à une cliente. |
| À quelle(s) obligation(s) professionnelle(s) cette décision fait-elle référence ? | La relation qui s'est établie entre un client et son représentant est fondée sur la confiance. Le représentant doit se garder de profiter de ce lien privilégié pour le tourner à son avantage, car dans la conduite générale des affaires dont son client l'a chargé, il doit porter des jugements et formuler des recommandations de façon objective et indépendante, sans égard à son gain personnel. En savoir plus: InfoDéonto |
| Résultat | La représentante a reconnu sa culpabilité. Elle s'est vu imposer une radiation de 1 mois . |
| Motifs (facteurs aggravants ou atténuants pris en compte dans l'imposition de la sanction) | <ul style="list-style-type: none"> La représentante n'avait pas de dossier disciplinaire et comptait moins de 1 an d'expérience Plaidoyer de culpabilité Gravité objective importante de l'infraction Être en situation de conflit d'intérêts compromet l'indépendance du représentant envers son client, brise le lien de confiance avec celui-ci et se trouve au cœur même de l'exercice de la profession Lien amical avec la consommatrice, laquelle a été entièrement remboursée Membre démissionnaire, abandon définitif de la pratique |
| Consulter la décision au complet | Le texte intégral de la décision sur culpabilité et sur sanction se trouve ici. |

SOQUIJ s'engage

493 000 \$

Contributions

SOQUIJ investit dans l'accès à la justice depuis de nombreuses années, offrant notamment un soutien financier direct à des organisations comme Éducaloi et Justice Pro Bono. Elle participe également au rayonnement de la justice québécoise en offrant, par exemple, la traduction de certains jugements d'intérêt national au bénéfice de la communauté juridique canadienne.

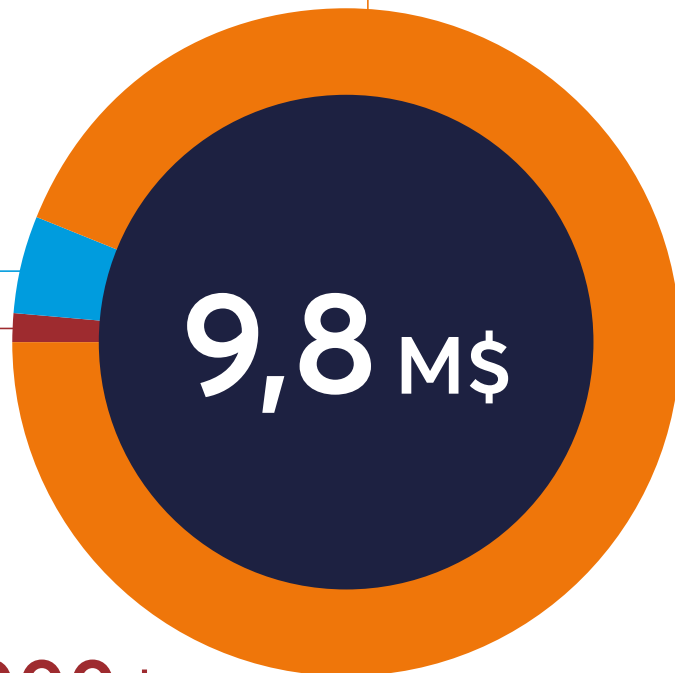
En 2023-2024, la valeur totale des contributions est de **493 000 \$**.

9,2 M\$

Rabais de facturation

Certains groupes de clients, notamment l'administration de la justice ainsi que les étudiants en droit et en techniques juridiques, bénéficient de tarifs préférentiels pour l'utilisation du Portail SOQUIJ.

En 2023-2024, ces rabais, qui peuvent aller jusqu'à 100 % de la valeur totale de la consultation réelle des services, représentent **9,2 millions de dollars**.



120 000 \$

Partenariats et commandites

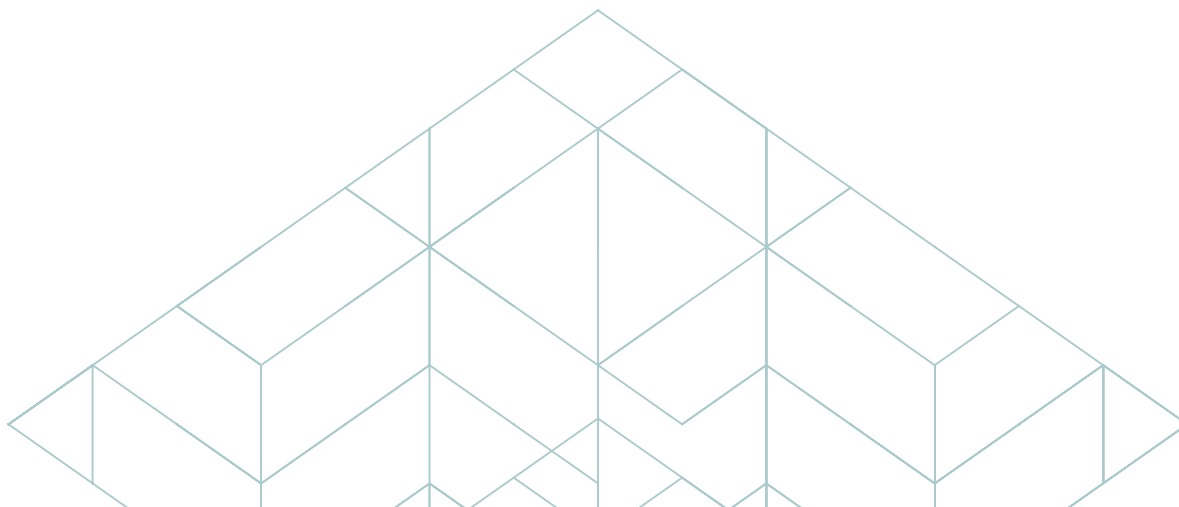
SOQUIJ est un commanditaire important de la communauté juridique québécoise. Elle est la partenaire de nombreuses organisations, telles la Fondation du Barreau du Québec, l'Association des Barreaux de province, les principales associations de jeunes Barreaux, ou encore la plupart des Facultés de droit des universités du Québec. Elle offre sa contribution autant pour des événements d'envergure qu'à des activités de simulation de procès ou d'arbitrage.

En 2023-2024, **120 000 \$** ont été versés en commandite.

Encourager la relève : la Coupe SOQUIJ

Cette année, la Coupe SOQUIJ a été remise à **Vincent Patoine, Maxime Gauthier et Audrey-Anne Dubord** (qui a participé à la rédaction du mémoire), étudiants de l'Université Laval, pour récompenser le deuxième meilleur mémoire du concours. Elle s'accompagne d'une bourse de 500 \$.



























Le Concours Pierre-Basile-Mignault est une compétition de plaidoirie qui oppose les six facultés canadiennes de droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif rendu par un tribunal de première instance en matière de droit civil. Le jugement est porté en appel devant le tribunal-école Pierre-Basile-Mignault.



SOQUIJ rayonne

Présence numérique

Au 31 mars 2024

| |  |  |
|--|---|--|
|  Site Web | 3 037 506 sessions  15 % 20 743 080 pages vues  15,5 % | 688 766 sessions  15,5 % 2 037 266 pages vues  14 % |
|  LinkedIn | 10 561 abonnés  15,5 % | 1 936 abonnés  15 % |
|  Facebook | 6 200 abonnés  2 % | 4 372 abonnés  34 % |
|  X (Twitter) | 3 632 abonnés  3 % | 771 abonnés  10 % |
|  Instagram | 847 abonnés  14,5 % | 1 827 abonnés  16 % |
|  YouTube | 303 abonnés  17,5 % | 277 abonnés  67 % |
|  Blogue | 5 971 abonnés  13 % | |
|  SMS | 725 abonnés  70 % | |




1

Webinaire sur l'application du nouveau règlement sur les politiques de confidentialité

Les besoins
Besoins d'affaires

| | | |
|---|--|---|
| Respecter la ligne éditoriale du site en offrant une politique de confidentialité facile à comprendre, à l'image de JuridiQC. | Respecter la stratégie de marque et renforcer le sentiment de confiance des utilisateurs en leur permettant de comprendre de l'information juridique habituellement perçue comme complexe. | Optimiser l'expérience utilisateur en offrant une expérience positive et conviviale qui donne envie de lire notre politique et d'être bien informé. |
|---|--|---|



2



3



4



5

Événements notables

1

Danielle Blondin, notaire et présidente-directrice générale, a assuré la présidence d'honneur de la toute première édition de la **Rencontre APNQ – Notaire autrement** de l'Association professionnelle des notaires du Québec (30 novembre 2023).

2

Chloé Latulippe, avocate et directrice des affaires juridiques et du secrétariat général, a expliqué comment SOQUIJ a rédigé en langage clair la politique de confidentialité de JuridiQC lors des **Webinaires sur la gouvernance des organismes publics à l'égard des renseignements personnels et des documents administratifs** (13 décembre 2023).

3

Joëlle Duranleau, avocate et spécialiste en simplification, a exposé l'Outil d'aide au divorce conjoint de JuridiQC à l'**Événement Public NumériQC** (20 février 2024).

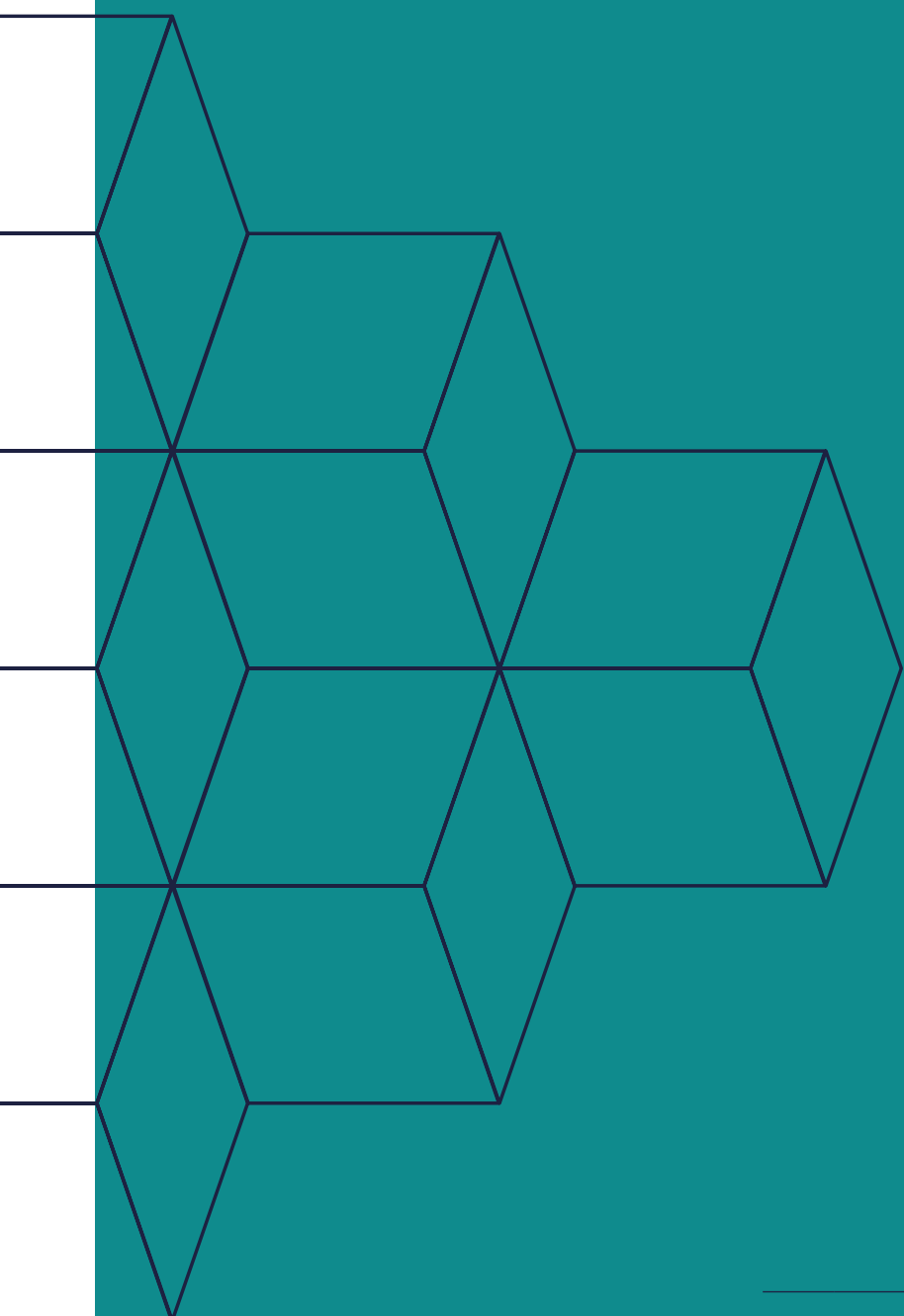
4

Sylviane Noël, avocate et cheffe d'équipe des conseillers juridiques en droit du travail, a présenté la jurisprudence marquante de l'année 2023 en droit du travail au **Rendez-vous Relations au travail** de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (22 février 2024).

5

Kevin Gravier, conseiller en contenu, a animé le panel d'ouverture de **Legal.IT** du Jeune Barreau de Montréal, réunissant Caroline Locher, secrétaire générale du Conseil de presse du Québec, et Pierre Trudel, professeur spécialisé en droit des technologies, à propos de la réglementation du contenu en ligne (21 mars 2024).

Ressources



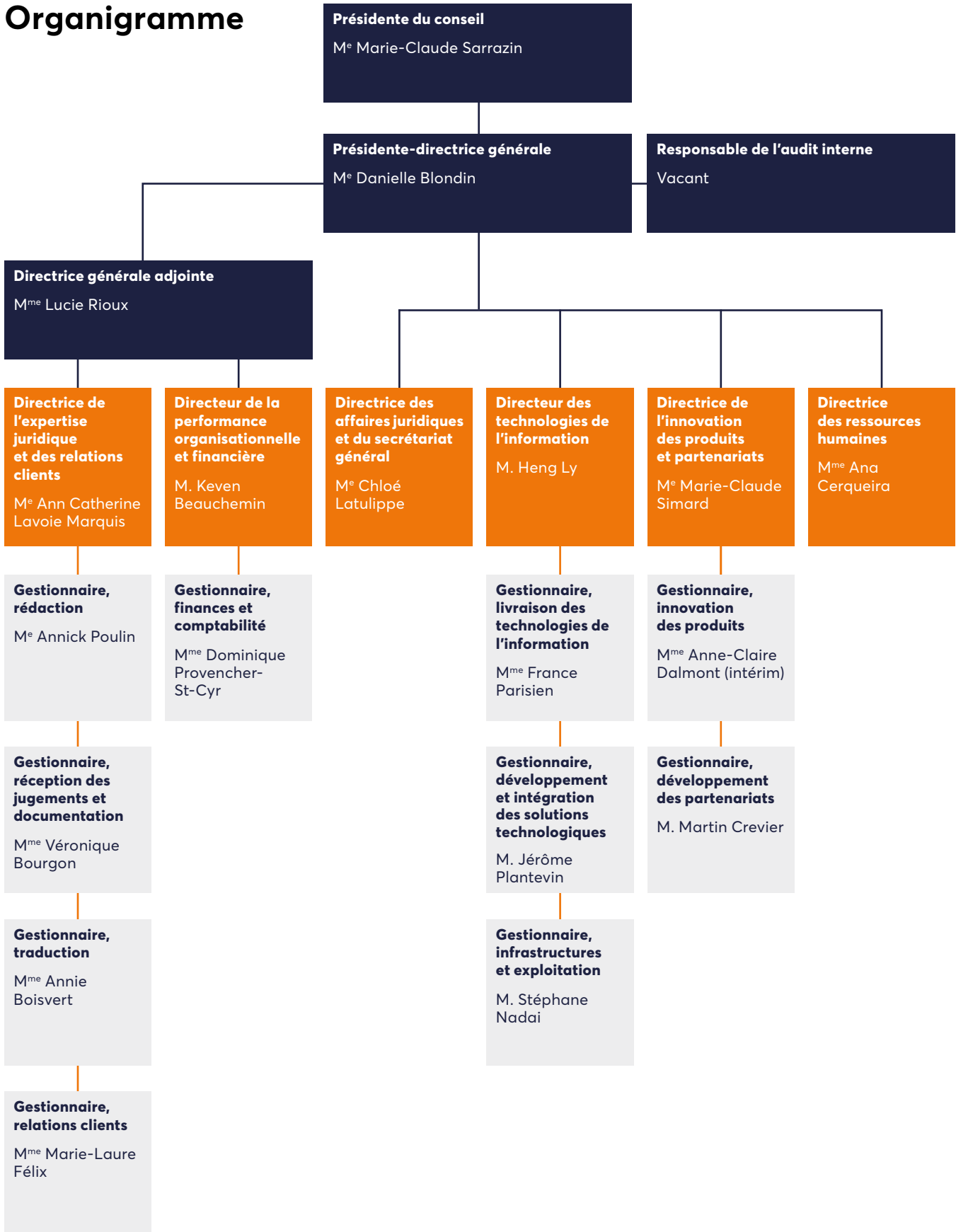
47 Ressources humaines

50 Ressources informationnelles

53 Ressources financières

Ressources humaines

Organigramme



Répartition de l'effectif

Effectif au 31 mars 2024 incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires.

| Catégorie | 2022-2023 | 2023-2024 | Écart |
|-------------------------|------------|------------|----------|
| Personnel d'encadrement | 16 | 19 | 3 |
| Personnel professionnel | 83 | 82 | -1 |
| Personnel technicien | 35 | 38 | 3 |
| Personnel de bureau | 5 | 4 | -1 |
| Total | 139 | 143 | 4 |

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés*

* Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

| Catégorie | Heures travaillées [1] | Heures supplémentaires [2] | Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2] | Total en ETC transposés [4] = [3]/1 826,3 | 2022-2023 : Total en ETC transposés [5] | Évolution [6] = 1/2[4] - [5] |
|-----------------------------------|------------------------|----------------------------|---|---|---|------------------------------|
| Personnel d'encadrement | 28 379 | 0 | 28 379 | 16 | 16 | 0 |
| Personnel professionnel | 145 756 | 763 | 146 519 | 80 | 77 | 3 |
| Personnel technicien et de bureau | 72173 | 1 710 | 73 883 | 40 | 40 | 0 |
| Total | 246 308 | 2 473 | 248 781 | 136 | 133 | 3 |

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

| | Nombre | Valeur |
|--|-----------|------------------------|
| Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non) | 3 | 319 375,00 \$ |
| Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique | 18 | 1 102 861,79 \$ |
| Total des contrats de service | 21 | 1 422 236,79 \$ |

Taux de roulement

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Le taux de départ volontaire est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés réguliers qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant l'année financière et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période.

Taux de départ volontaire du personnel régulier

| | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Taux de départ volontaire (%) | 16,03 % | 6,02 % | 4,29 % |

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

| | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier | 4 | 0 | 2 |

Formation et perfectionnement du personnel

SOQUIJ accorde une grande importance au développement des compétences et au perfectionnement des employés.

Proportion de la masse salariale investie en formation

| | 2022 | 2023 |
|----------------------------------|--------|--------|
| Proportion de la masse salariale | 1,08 % | 1,74 % |

Nombre moyen de jours de formation par personne

| Catégorie d'emploi | 2022 | 2023 |
|-----------------------------------|------------|------------|
| Cadre | 48 | 62 |
| Professionnel | 131 | 213 |
| Technicien et personnel de bureau | 7 | 20 |
| Total* | 186 | 295 |

* Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel technicien et de bureau.

Somme allouée par personne

| | 2022 | 2023 |
|-----------------------------|----------|----------|
| Somme allouée par personne* | 1 585 \$ | 2 275 \$ |

* Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, le personnel professionnel et le personnel technicien et de bureau.

Ressources informationnelles

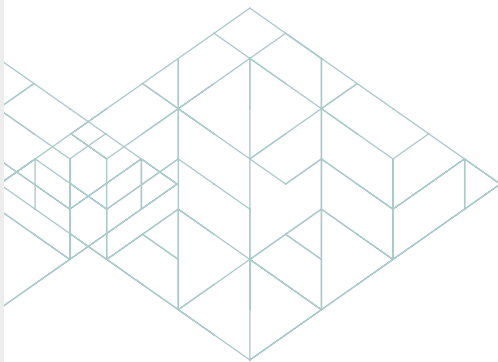
Depuis le 13 juillet 2022, de nouvelles règles en matière de ressources informationnelles sont entrées en vigueur, comme le prévoit la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*. Celles-ci concernent les conditions et modalités touchant les articles 13 à 18 de la loi et contribuent à :

- Établir une saine gouvernance des ressources informationnelles ;
- Mettre en place les conditions et les modalités de gestion des projets et des activités ;
- Définir les autorités responsables et les seuils d'autorisation ;
- Élaborer les critères à considérer au soutien des autorisations et au suivi des projets ;

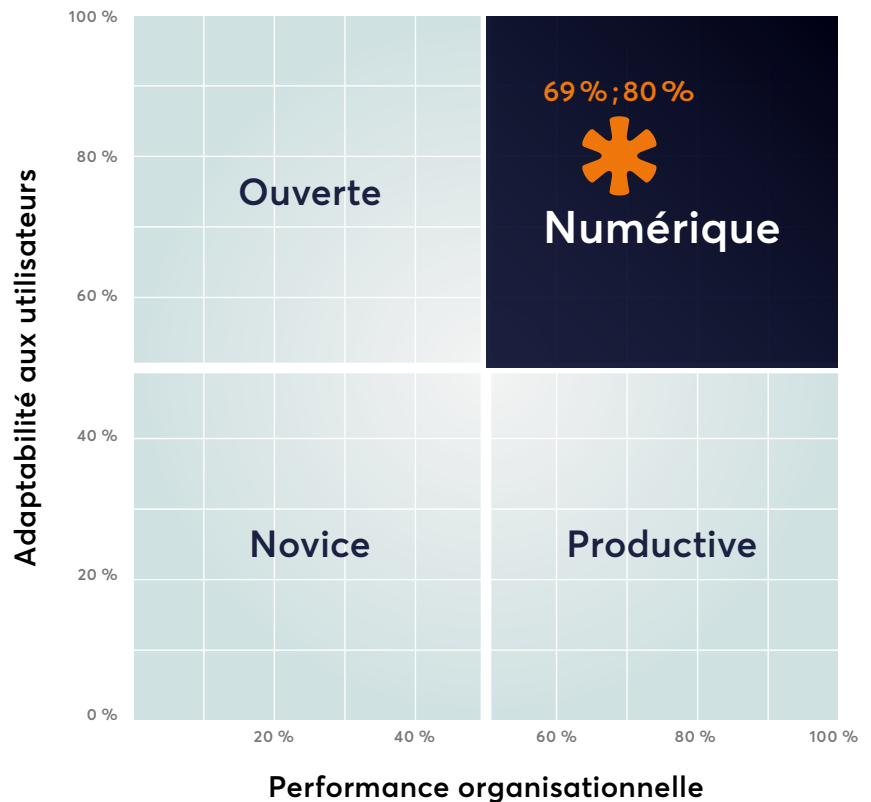
- Mesurer et appuyer la transformation numérique ;
- Prioriser les travaux du Centre gouvernemental de cyberdéfense pour adopter les meilleures pratiques en sécurité de l'information et en cybersécurité à l'échelle gouvernementale.

Parmi les nouveautés, SOQUIJ doit se doter d'un plan de transformation numérique. Sa maturité numérique continue de progresser avec une évolution de plus de 10 % comparativement à 2022-2023, comme en témoignent ses résultats sur le Radar numériQC offert par le Centre québécois d'excellence numérique (voir ci-dessous). Cette progression est attribuable au fait que la Société a entamé sa transformation depuis déjà plusieurs années par l'entremise de son plan stratégique.

SOQUIJ se trouve dans le profil d'une organisation : Numérique



Pour plus d'information : [Centre québécois d'excellence numérique](#) | [Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)



Combiner talents d'experts et technologies d'avenir pour accroître l'accès à la justice

Chez SOQUIJ, près du tiers des employés sont amenés à travailler au maintien, au développement, à l'acquisition, à l'évolution ou au remplacement d'un actif informationnel ou d'un service en ressources informationnelles.

28 %

du capital humain de la Société sont des ressources informationnelles*.

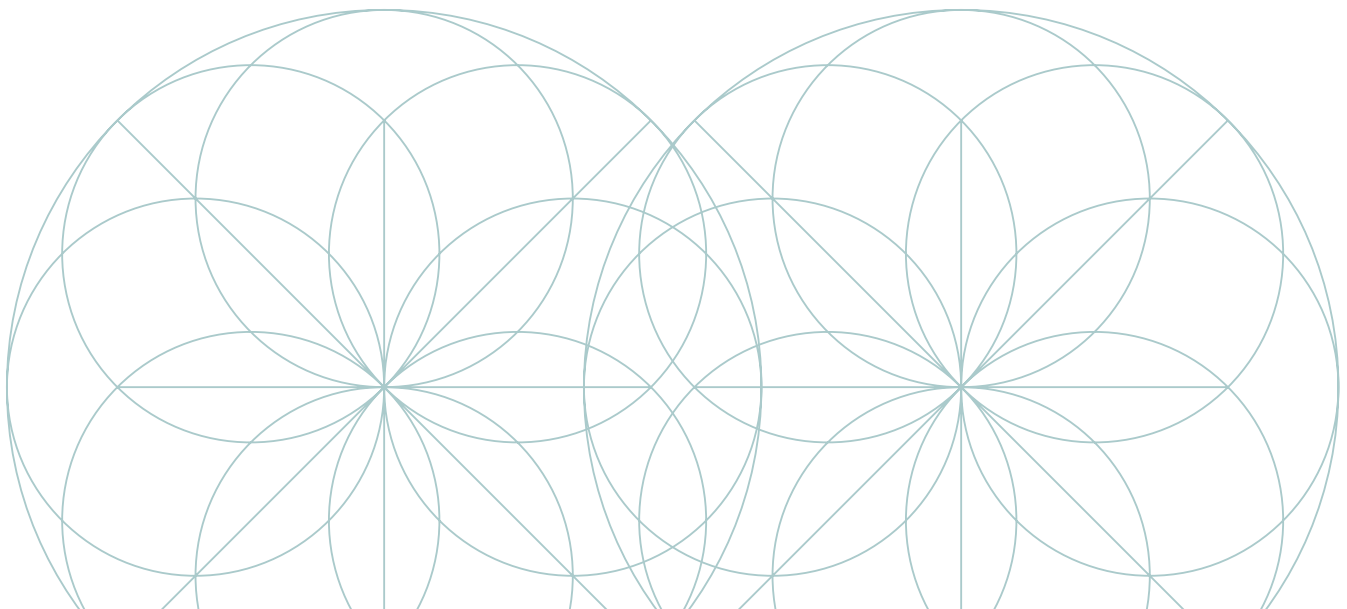
* Une ressource informationnelle peut être une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'accès, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information.

Source : www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=11114

Trois secteurs de la Direction des technologies de l'information travaillent avec les secteurs d'affaires pour assurer une offre de solutions technologiques optimales, soit : l'équipe de livraison des initiatives, l'équipe d'expertise technologique et l'équipe d'exploitation et de sécurité. La collaboration multiorganisationnelle est une grande force de la Société. Tous les efforts déployés en équipe contribuent à améliorer la qualité, la sécurité, l'accessibilité et la pérennité de l'information reliée à la jurisprudence du Québec pour les professionnels du droit et pour les citoyens.

La poursuite de notre transformation numérique permettra non seulement à SOQUIJ de poursuivre la mise en œuvre de ses trois grandes orientations stratégiques (voir page 17), mais aussi d'en affiner certains segments, notamment :

- Capitaliser sur l'expertise numérique de nos employés afin d'offrir des produits à l'avant-garde du numérique ;
- Mettre de l'avant les opportunités d'innovation en matière de numérique ;
- Assurer la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels ;
- Concevoir de façon éthique et durable.



Programme de consolidation des centres de traitement informatique

Ce projet gouvernemental de grande envergure vise le déplacement des charges de traitement et de stockage de SOQUIJ vers divers nuages, externes ou gouvernementaux, ainsi que la consolidation des charges résiduelles dans l'un des services d'hébergement d'équipements informatiques sous la responsabilité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

Ainsi, seuls les appareils informatiques essentiels requérant une installation physique dans les bureaux demeurent.

Le déploiement des travaux de migration de ses charges vers l'infonuagique externe se poursuit favorablement. SOQUIJ estime être en mesure de respecter l'échéance au 31 décembre 2025 pour compléter sa mise en œuvre.

Architecture, gestion et sécurité de l'information

L'équipe d'infrastructure et d'exploitation de SOQUIJ effectue un travail minutieux et en continu afin d'assurer la sécurité de l'information gouvernementale en adoptant les bonnes pratiques de cybersécurité et ce, en tout respect des mesures exigées par le Centre gouvernemental de cyberdéfense.

L'équipe a centralisé divers outils de surveillance et de détection des vulnérabilités pour en optimiser sa gestion interne. Notre certification PCI-DSS englobe les normes de sécurité mondiales sur les données bancaires et nous permet d'assurer à tous nos clients une sécurité renforcée de leurs données à l'égard des fraudes en ligne.

L'année 2023-2024 n'a pas échappé à la hausse des cybermenaces des dernières années. SOQUIJ sensibilise tout au long de l'année ses employés à adopter les bons réflexes devant les menaces croissantes.

Des campagnes de sensibilisation et de tests ont été effectués auprès des employés : deux campagnes de tests ont été lancées durant l'année sur les nouvelles menaces d'hameçonnage et autres escroqueries de vol d'informations personnelles avec d'excellents résultats. Nous leur rappelons régulièrement sur intranet l'importance de réduire les risques liés aux cyberattaques en demeurant vigilants dans leur quotidien. Nous relayons chacune des campagnes gouvernementales et éditons nous-mêmes des nouvelles internes sur le sujet afin que chaque employé participe à la lutte contre les cyberattaques.

La sécurité est l'affaire de tous et SOQUIJ s'engage à protéger adéquatement les informations qu'elle détient et à être la première ligne de défense.

OCTOBRE
MOIS DE
LA SENSIBILISATION À LA
CYBER
SÉCURITÉ

**LES VRAIES MENACES
NE SONT PAS TOUJOURS
CELLES AUXQUELLES ON PENSE!**

Soyons la première ligne de défense.

Votre gouvernement

Québec

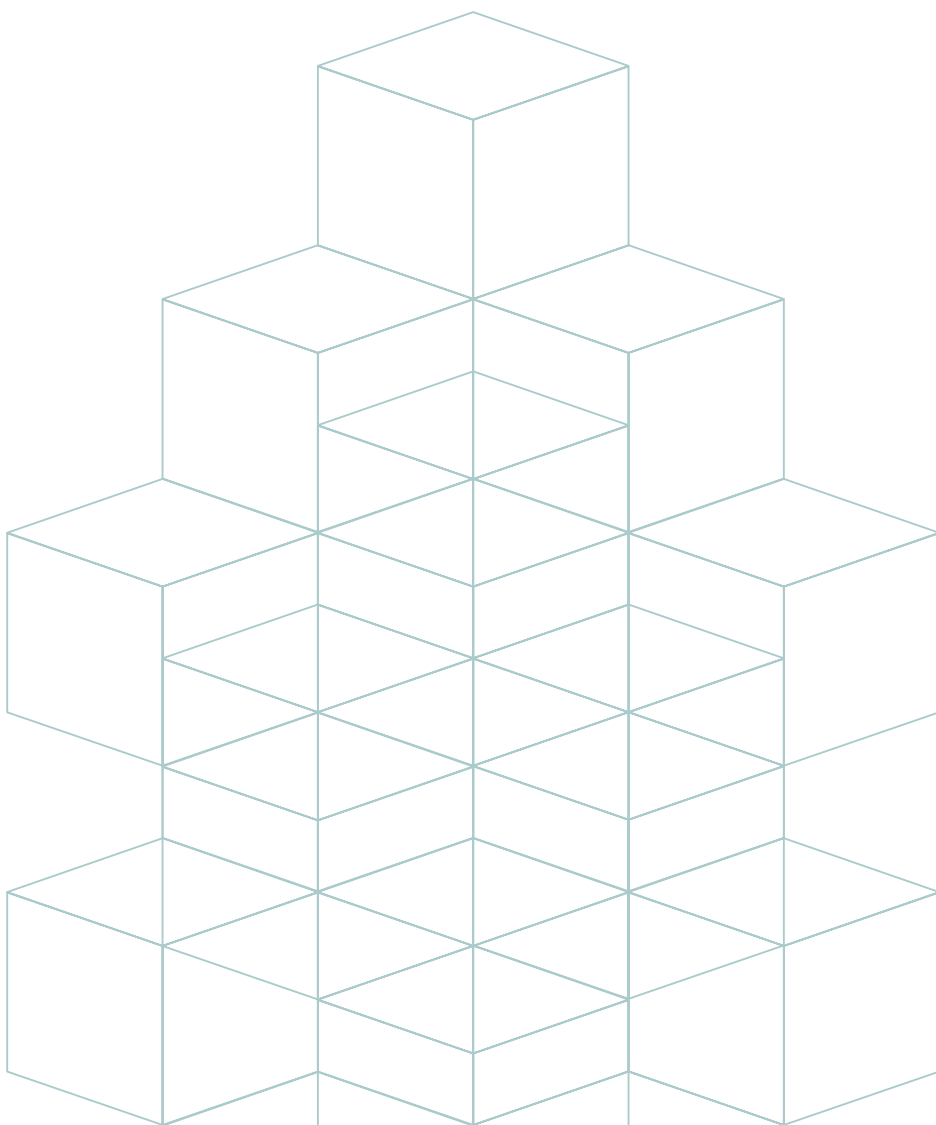
Ressources financières

Politique de financement des services publics

SOQUIJ s'autofinance à partir de la vente de ses produits. Cette structure de financement lui permet également d'offrir de l'information sans frais sur Internet (citoyens.soquij.qc.ca).

La tarification des produits est au cœur de son modèle d'affaires. Son système de coût de revient par activité et la valeur marchande de ses produits sont les éléments dont tient compte la Société pour déterminer une tarification assurant son autofinancement.

L'indice des prix à la consommation est un critère pris en considération pour l'indexation de sa tarification, qui sera maintenant fixée au 1^{er} avril de chaque année. Dans la section « Trouver une décision » de son site Internet, un accès gratuit à toutes les décisions reçues des tribunaux judiciaires et des organismes juridictionnels du Québec est offert.



Gouvernance



| | |
|----|--|
| 55 | Rôle du conseil d'administration |
| 55 | Fonctionnement du conseil d'administration |
| 56 | Composition du conseil d'administration |
| 57 | Membres du conseil d'administration |
| 66 | Rapport d'activités du conseil d'administration |
| 67 | Rapport des comités du conseil d'administration |
| 69 | Participation des membres aux réunions du conseil et des comités |
| 69 | Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration |
| 70 | Rémunération et honoraires |

Rôle du conseil d'administration

Les affaires de SOQUIJ sont administrées par un conseil d'administration qui a notamment pour fonction d'établir les orientations stratégiques de la Société et de s'assurer de leur mise en application. Le conseil approuve le budget annuel, les états financiers et

le rapport annuel de gestion. Il adopte aussi les politiques et approuve la structure organisationnelle et la nomination des dirigeants. Finalement, le conseil suit la performance de la Société à travers ses principaux projets et activités.

Fonctionnement du conseil d'administration

Budget discrétionnaire

Le conseil d'administration dispose d'un budget discrétionnaire pour retenir les services d'experts afin d'obtenir des avis et une assistance sur des questions touchant ses activités.

Formation continue des administrateurs

SOQUIJ prévoit un budget afin d'assurer la formation des administrateurs. Une politique concernant la formation des administrateurs a été adoptée afin d'énoncer les modalités applicables à la planification et au déroulement de la formation des administrateurs. Ces derniers peuvent également avoir accès à des formations individuelles.

Au cours de l'exercice, les administrateurs ont bénéficié d'une formation sur la gestion des risques ainsi que de formations sur les enjeux éthiques et juridiques soulevés par l'intelligence artificielle.

Évaluation annuelle

L'exercice d'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil permet de faire le point sur la contribution et la participation des membres du conseil et de mettre en lumière les bonnes pratiques et les éléments d'amélioration souhaités afin d'optimiser le fonctionnement du conseil. Le comité de gouvernance et d'éthique a établi des critères pour l'évaluation du fonctionnement du conseil et l'évaluation des administrateurs.

Rémunération

Le gouvernement du Québec a instauré la rémunération des administrateurs des sociétés d'État assujetties à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* à partir du 1^{er} avril 2023 (décret n° 221-2023 du 8 mars 2023). Cette rémunération est basée sur un montant forfaitaire annuel auquel s'ajoute un montant complémentaire annuel pour agir comme membre ou président d'un comité du conseil d'administration. Un processus pour le versement de la rémunération aux administrateurs a donc été mis en place par SOQUIJ à compter du 1^{er} avril 2023.

Composition du conseil d'administration

SOQUIJ est administrée par un conseil d'administration de **13 membres** nommés par le gouvernement, dont la présidente du conseil et la présidente-directrice générale.

En vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique*, les membres du conseil d'administration, autres que la présidente-directrice générale, se répartissent comme suit :

- **Deux juges** nommés après recommandation des juges en chef des cours de justice;
- **un universitaire** nommé après recommandation des doyens des facultés de droit;
- **deux avocats** nommés après consultation du Barreau du Québec;
- **un notaire** nommé après consultation de la Chambre des notaires du Québec;
- **deux fonctionnaires du ministère de la Justice** nommés sur la recommandation du ministre de la Justice;
- **un fonctionnaire** nommé sur la recommandation du président du Conseil du trésor;
- **trois autres membres**, dont un qui est membre de l'ordre professionnel des comptables.

Depuis le 3 juin 2022, SOQUIJ fait partie des organismes assujettis à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*. À ce titre, la composition de son conseil d'administration devra respecter certaines exigences à compter du 3 juin 2024. SOQUIJ est fière de constater que, en date du 31 mars 2024, son conseil d'administration compte déjà parmi ses rangs :

- un membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination;
- une proportion de 50 % de femmes; et
- un membre qui est représentatif de la diversité de la société québécoise.

En ce qui concerne les exigences relatives à l'indépendance des membres du conseil, la présidente a été qualifiée d'administratrice indépendante lors du renouvellement de son mandat, le 23 août 2023.

Membres du conseil d'administration



M^e Marie-Claude Sarrazin

Présidente du conseil d'administration

Nommée comme membre indépendante

Date de nomination : 28 février 2018

Date de renouvellement : 23 août 2023

Date de fin de mandat : 1^{er} décembre 2025

Montréal

Diplômée de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2002, M^e Marie-Claude Sarrazin possède plus de 20 ans d'expérience en matière de litige disciplinaire, civil et commercial. Associée directrice au cabinet Sarrazin+Plourde, elle possède aussi une expertise reconnue en droit de la construction. Elle fait preuve d'innovation au quotidien pour proposer des solutions au règlement des différends.

Plaideuse accomplie, M^e Sarrazin dispose d'un bagage imposant en droit disciplinaire et professionnel, représentant principalement des syndicats d'ordres professionnels devant les différents conseils de discipline, le Tribunal des professions et la Cour d'appel.

Elle accompagne les syndicats dans l'élaboration de stratégies et dans la réalisation d'enquêtes complexes, permettant de sanctionner les professionnels visés dans le cadre de dossiers de fraudes financières, de comportements dérogatoires extrêmes portant atteinte à l'honneur et à la dignité de la profession, ou des manquements aux règles de l'art.

Au cours de sa carrière, M^e Sarrazin a également représenté et conseillé de nombreux donneurs d'ouvrage publics, y compris des universités et des sociétés d'État comme le Parc olympique, et a agi dans des dossiers mettant en cause des infrastructures publiques. Elle a ainsi accumulé des connaissances importantes en matière d'appels d'offres publics et de réclamations reliées à des projets de construction.

Stratégique et pragmatique, M^e Sarrazin est une conseillère de choix pour ses clients, de la planification du projet d'infrastructure à la sélection du mode de réalisation et de l'entrepreneur, jusqu'au traitement des réclamations et des différends. Avant-gardiste, elle maîtrise les nouveaux modes de réalisation collaboratifs de projets d'infrastructures complexes et risqués.

M^e Sarrazin a siégé à de nombreux conseils d'administration et maîtrise les rouages de la gouvernance, au niveau tant privé, public que parapublic.

Sa contribution au débat public sur le nouveau *Code de procédure civile* est également à souligner. Véritable leader en matière de transformation de la profession, elle s'implique activement auprès du comité Transformation de la profession du Barreau de Montréal.

Convaincue que les outils numériques peuvent favoriser une meilleure collaboration au quotidien, elle fait preuve d'initiative en proposant de nouvelles technologies à ses collègues, clients et confrères juristes : Sarrazin+Plourde est d'ailleurs un cabinet sans papier depuis plusieurs années déjà et poursuit sa transformation numérique depuis bien avant la pandémie.



M^e Danielle Blondin

Présidente-directrice générale

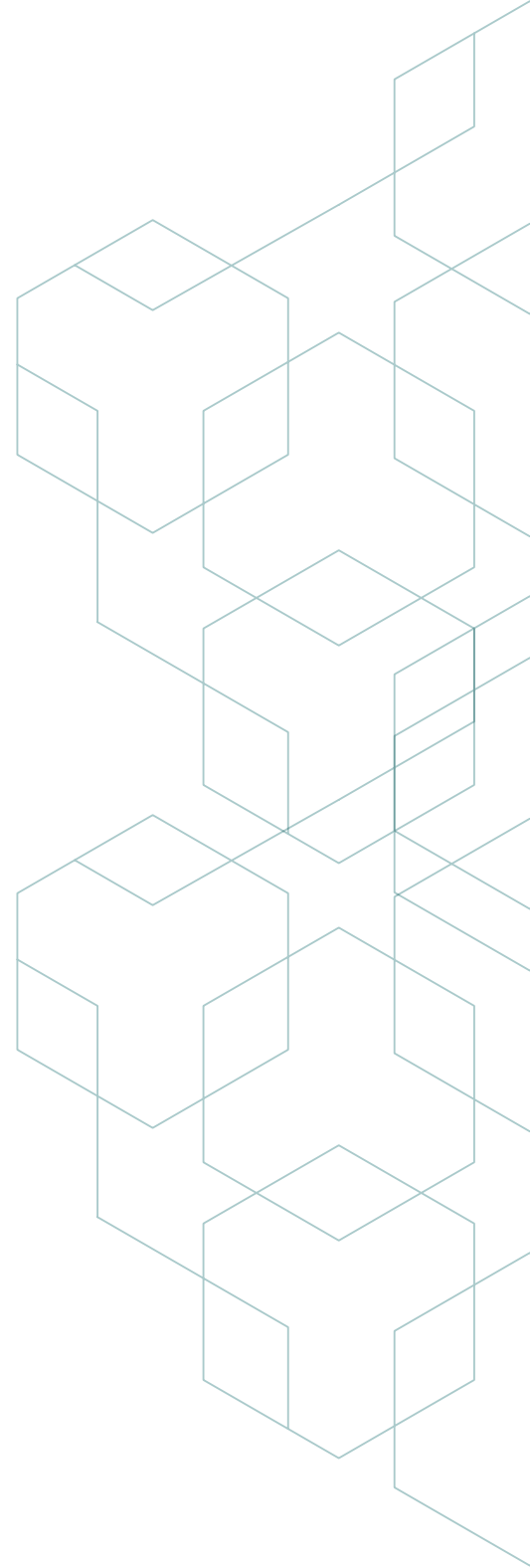
Montérégie

M^e Danielle Blondin, LL. D., œuvre au sein de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) depuis 28 ans.

Membre de la Chambre des notaires du Québec, de l'Association professionnelle des notaires du Québec et de la division québécoise du Barreau canadien, M^e Blondin est diplômée de l'Université de Montréal. Elle a exercé le notariat en pratique privée pendant près de 10 ans avant d'intégrer l'équipe de SOQUIJ.

D'abord conseillère juridique puis coordonnatrice du secteur Rédaction de la Société, elle s'est vu confier, en 2015, la direction de l'information juridique, poste qu'elle a occupé pendant plus de six ans. À ce titre, elle a dirigé les activités éditoriales, de traduction et de production technique des produits et services de l'organisme avant d'accéder, en juin 2021, au poste de directrice générale par intérim.

M^e Blondin a été nommée directrice générale par le conseil d'administration le 10 janvier 2022. Elle est devenue présidente-directrice générale de SOQUIJ le 3 juin 2022, avec l'entrée en vigueur du PL-4 et l'assujettissement de SOQUIJ à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.





L'honorable Pierre E. Audet, juge suppléant à la Cour du Québec

Président du comité de gouvernance et d'éthique

Nommé après recommandation des juges en chef des cours de justice

Date de nomination : 15 janvier 2014

Date de renouvellement : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Capitale-Nationale

Le juge Pierre E. Audet est détenteur d'un baccalauréat en droit (LL. B.) et d'une maîtrise en droit avec spécialisation en histoire du droit et en administration judiciaire (LL. M.) obtenus de la Faculté de droit de l'Université Laval à Québec. L'essentiel de sa carrière d'avocat s'est fait au sein de l'Administration publique québécoise, plus particulièrement au ministère de la Justice, soit à la direction générale des services de justice, au bureau du sous-ministre et comme directeur de la recherche et de la législation ministérielle, laquelle direction a piloté la révision du *Code de procédure civile* de 2003. Il a également été président du Jeune Barreau de Québec (1986-1987) et bâtonnier de Québec (1993-1994), et membre du comité exécutif du Barreau du Québec de 1992 à 1994. En septembre 1999, le conseil d'administration du Barreau de Québec lui décerne la Médaille du Barreau de Québec pour son engagement au sein de son ordre professionnel et pour sa « contribution à l'avancement de la justice, au développement du droit et à l'amélioration des services judiciaires ».

Le 20 février 2002, il est nommé juge à la Cour du Québec à Saint-Jérôme. De 2002 à 2009, il exerce principalement ses fonctions judiciaires dans la région de Laval-Laurentides-Lanaudière-Labelle (Mont-Laurier). De 2006 à 2008, il est membre du Tribunal des droits de la personne. Le 9 février 2009, il est désigné coordonnateur adjoint pour cette même région en matière civile. Le 10 novembre 2010, il est nommé juge en chef adjoint à la Chambre civile de la Cour du Québec, fonction qu'il occupe jusqu'au 10 décembre 2017. Au cours de cette dernière période, il est membre du Conseil de la magistrature du Québec. De 2016 à 2019, il est membre du conseil d'administration de Justice Pro Bono à titre de juge observateur. D'août 2018 à décembre 2019, il est directeur exécutif du Conseil de la magistrature du Québec.

Depuis le 21 février 2020, il est juge suppléant à la Cour du Québec. Il siège principalement dans les litiges portant sur des petites créances. À SOQUIJ, il préside le comité de gouvernance et d'éthique. Il est enfin conseiller en éthique et en déontologie auprès des membres du conseil d'administration. Depuis 2018, il est membre fondateur du comité exécutif et du conseil de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice. Depuis qu'il a pris sa retraite, il porte un intérêt particulier aux sujets suivants : l'utilisation des médias sociaux par les juges (guide, vidéo et séminaire de formation des juges), l'Intelligence artificielle et la Justice.

Le juge Audet possède notamment une expertise en matière d'éthique et de déontologie. Il possède une connaissance approfondie du fonctionnement d'une société d'État et une vaste expérience à titre d'administrateur.



M^{me} Michèle Demers

Membre du comité d'audit et des ressources informationnelles

Nommée sur la recommandation du président du Conseil du trésor

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Capitale-Nationale

M^{me} Michèle Demers œuvre au sein de la fonction publique québécoise depuis l'obtention de son diplôme en informatique de gestion de l'Université Laval, en 1990. Elle occupe actuellement un poste de vice-présidente au Centre d'acquisitions gouvernementales.

Depuis janvier 2023, elle œuvre comme vice-présidente de l'expérience client et de l'innovation. Elle assure l'application des règles contractuelles, voit au développement d'une vision d'affaires en matière d'innovation, assure la prise en charge de l'expérience client dans un continuum d'amélioration continue du service à la clientèle et, finalement, elle assume des responsabilités à l'égard de lignes d'affaires spécialisées tels les achats mandatés de biens et services, les services de placement média et de publicité ainsi que la disposition des biens publics.

De janvier 2022 à janvier 2023, au Centre d'acquisitions gouvernementales, elle assurait la vice-présidence de l'administration, du service à la clientèle et de la performance. À ce titre, elle était notamment responsable des activités de soutien à la gestion

en matière de ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles, le suivi et l'application des règles contractuelles, le service à la clientèle, l'optimisation des processus d'affaires et la production d'information de gestion.

Précédemment elle a agi comme vice-présidente à la gouvernance, à la performance et aux services à la gestion à Infrastructures technologiques Québec de septembre 2020 à décembre 2021, et ce, dans le domaine de l'architecture d'entreprise, la performance des processus, la gestion du portefeuille de projets, les relations avec la clientèle ainsi que la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et contractuelles.

De 2006 à 2020, elle a occupé au Centre de services partagés du Québec divers postes de gestion en ressources informationnelles, principalement dans les services d'infrastructures technologiques de l'organisation, et ce, dans l'élaboration de stratégies, d'orientations, de gestion de performance, de sécurité, de gouvernance de portefeuille de projets et de relations avec la clientèle.

Au sein du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de 1990 à 2006, elle a œuvré comme analyste en développement et en entretien de systèmes informatiques, puis ensuite à titre de chef de service.

M^{me} Demers possède notamment une expertise en transformation numérique, des connaissances en matière comptable et financière et une expérience en lien avec les ressources informationnelles. Elle possède également une connaissance approfondie du fonctionnement d'une société d'État et une expérience à titre de dirigeante.



M^e Karen Eltis

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Nommée après recommandation des doyens
des facultés de droit

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Montréal

M^e Karen Eltis est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa pour la section de droit civil.

Ses recherches se concentrent sur le cyberdroit, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et l'impact des nouvelles technologies sur les droits constitutionnels et sur la gouvernance dans une perspective de droit comparé.

Ancienne directrice du Centre des droits de la personne de l'Université d'Ottawa et ancienne chercheure affiliée du Center for Information Technology Policy de l'Université Princeton (2016-2018), elle a également agi comme professeure-chercheure invitée à la Columbia Law School.

Ses écrits ont été cités par la Cour suprême du Canada à plusieurs reprises, notamment dans l'affaire *A.B. c. Bragg Communications inc.*, 2012, 9147-0732 Québec inc., 2020 et dans *Sherman (Succession) c. Donovan*, 2021. Son plus récent livre s'intitule *Courts, Litigants and the Digital Age* (Irwin Law).

Parlant couramment le français, l'anglais, l'hébreu, l'espagnol ainsi que le roumain et maîtrisant l'allemand et l'italien, M^e Eltis est diplômée en droit de l'Université McGill, de l'Université hébraïque de Jérusalem et de la Columbia Law School (Harlan Fiske Stone Scholar). Avant de se joindre au corps professoral de l'Université d'Ottawa, elle était associée en litige à New York.

M^e Eltis possède notamment une expertise en éthique et en déontologie, en gestion intégrée des risques et en transformation numérique.



M^e Charles Guay

Membre du comité d'audit et des ressources informationnelles et du comité des ressources humaines

Nommé après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Estrie

M^e Charles Guay exerce en litige et règlement des différends dans les domaines du droit des assurances, de la responsabilité civile et professionnelle, du droit commercial et de la construction. Il se spécialise plus particulièrement dans les litiges en matière de fraude ou autres réclamations complexes pour des assureurs, ainsi qu'en responsabilité civile et professionnelle. Son expérience et sa pratique l'amènent à plaider régulièrement devant les tribunaux civils et à accompagner les clients dans des voies innovantes de résolution des litiges.

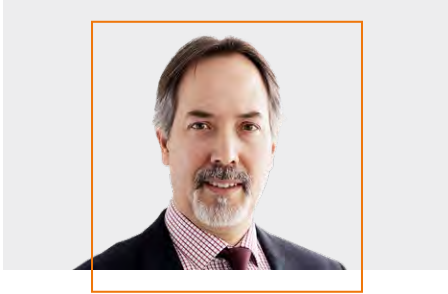
Il est l'associé responsable du groupe de pratique en responsabilité et assurance au sein du cabinet Cain Lamarre, au sein duquel il pratique depuis 2015.

Il rédige régulièrement des publications dans ses domaines d'intérêt. Il s'intéresse notamment à la notion de l'expertise commune depuis l'entrée en vigueur du *Code de procédure civile*, en 2016, et a donné de la formation à ce sujet conjointement avec le Barreau du Québec.

M^e Guay donne régulièrement de la formation dans le domaine du droit des assurances à titre de formateur accrédité à la Chambre de l'assurance de dommages. De plus, il s'implique à titre de chargé de cours en droit des obligations à l'École du Barreau et à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Comme étudiant, il y a enseigné la recherche juridique, a agi en tant qu'assistant de recherche en droit administratif et du travail et a organisé un événement-bénéfice permettant d'amasser une somme importante investie dans la modernisation de la bibliothèque de droit.

Dans les dernières années, il a siégé comme administrateur au conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Lac-Memphrémagog, de l'Association des diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke et de l'organisme sans but lucratif Memphrémagog Conservation inc.

M^e Guay possède notamment une expertise en éthique et en déontologie et des connaissances en matière comptable et financière. Il a une expérience approfondie à titre de gestionnaire et d'administrateur.



M^e Julien-Maurice Laplante

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Nommé sur la recommandation du ministre de la Justice

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Capitale-Nationale

M^e Julien-Maurice Laplante est diplômé en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2001. Il a fait un certificat d'initiation au droit français à l'Université de Poitiers ainsi qu'une maîtrise en relations internationales à l'Université Laval.

M^e Laplante est actuellement directeur du développement de l'accès à la justice au ministère de la Justice du Québec. À ce titre, il est entre autres responsable des orientations et des activités concernant la gestion du Fonds Accès Justice, le Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice, le Programme de médiation obligatoire et d'arbitrage automatique aux petites créances, l'aide juridique, ainsi que le suivi et le soutien des activités des Centres de justice de proximité.

Après avoir entrepris sa pratique comme avocat plaidant au contentieux civil et commercial du ministère de la Justice, M^e Laplante poursuit sa carrière à l'international en contribuant activement à la mise en œuvre de différents projets de renforcement de la justice financés par l'Agence canadienne de développement international au Rwanda, au Mali, au Burkina Faso, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie.

En 2008, il fait un retour dans la fonction publique québécoise et se joint à l'équipe des affaires juridiques au Centre de services partagés du Québec, dont les activités sont maintenant reprises par l'organisme Infrastructures technologiques Québec et le Centre d'acquisitions gouvernementales. Sa pratique concerne alors les domaines du droit des technologies de l'information, de la propriété intellectuelle et du droit contractuel.

Depuis 2016, M^e Laplante assume différents postes de gestion au sein de l'appareil gouvernemental au Centre de services partagés du Québec, puis au ministère des Transports et maintenant au ministère de la Justice.

M^e Laplante possède une connaissance approfondie du fonctionnement d'une société d'État et une expérience à titre de dirigeant et d'administrateur.



M^{me} Karine Larochelle

Nommée sur la recommandation du ministre de la Justice

Date de nomination : 13 décembre 2023

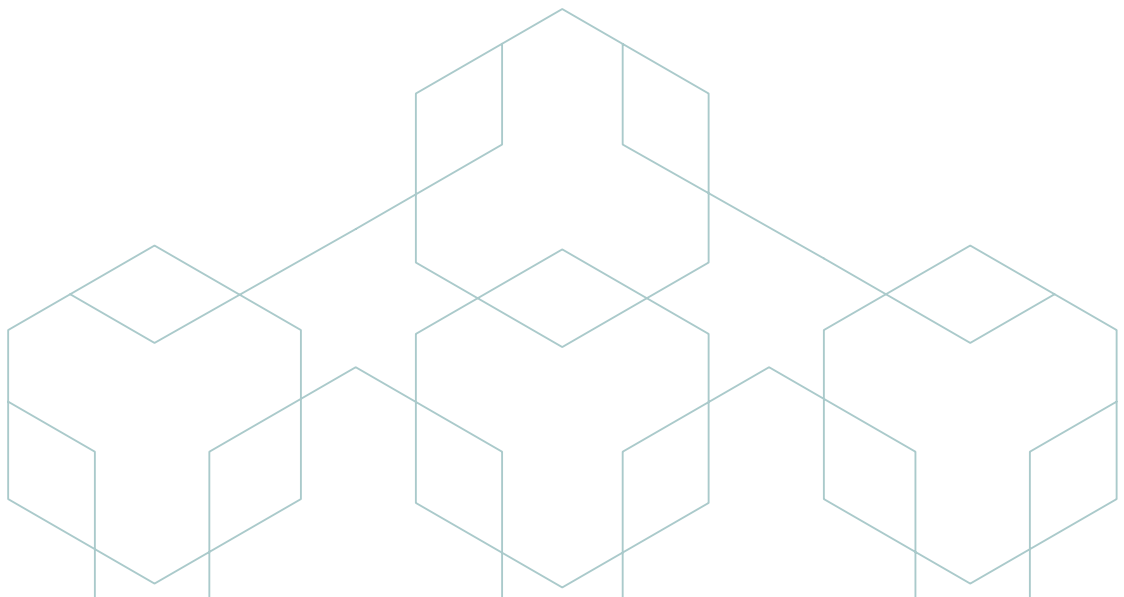
Date de fin de mandat : 13 décembre 2027

Capitale-Nationale

M^{me} Larochelle est diplômée en relations industrielles de l'Université Laval depuis 2006. Elle détient également un diplôme de deuxième cycle en administration publique de l'École nationale d'administration publique. Après avoir entrepris sa carrière dans le secteur privé, elle a débuté dans le secteur public à titre d'analyste en procédés administratifs à la Régie de l'assurance maladie du Québec. Par la suite, elle a occupé différentes fonctions au ministère de la Justice du Québec (MJQ), dont celle de coordonnatrice ministérielle pour l'implantation de SAGIR. Dès 2010, elle a commencé sa carrière de gestionnaire et a occupé des postes de directrice dans différents départements en ressources humaines.

M^{me} Larochelle est actuellement directrice générale des ressources humaines au MJQ depuis 2020. À ce titre, elle est responsable d'assurer la gestion des ressources humaines, de favoriser la mobilisation, le développement et le bien-être des employés, de soutenir la planification et l'implantation des changements organisationnels, de consolider le partenariat avec les représentants des employés et, finalement, d'assurer le développement d'une image distinctive d'employeur ayant un impact marqué sur l'attraction et la fidélisation de la main-d'œuvre. Elle collabore étroitement avec une multitude d'intervenants, notamment les organismes centraux, la magistrature et les syndicats.

M^{me} Larochelle est également membre exécutive du Forum des directrices et directeurs des ressources humaines de la fonction publique du Québec depuis 2022.





M^e Alexandre Paul-Hus

Président du comité des ressources humaines

Nommé après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Montréal

M^e Alexandre Paul-Hus pratique le droit depuis 2007. Il a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 2006. Il détient également une maîtrise en droit de l'Université McGill (2010) et un diplôme de 2^e cycle en common law de l'Université de Sherbrooke (2010).

M^e Paul-Hus a commencé sa pratique au sein du cabinet Heenan Blaikie, à Montréal. Il a ensuite pratiqué le litige civil et commercial au sein de deux cabinets montréalais, soit les cabinets Woods et Langlois Avocats. En octobre 2017, il s'est joint au service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à titre d'avocat plaidant et d'avocat-conseil.

La vulgarisation juridique est chère aux yeux de M^e Paul-Hus. Depuis son admission à la profession, il a œuvré de multiples façons à la diffusion du savoir juridique : il a été chargé de cours en droit à l'Université McGill et a enseigné à l'École du Barreau du Québec, tout en étant l'auteur de plusieurs publications juridiques, notamment dans la *Revue du Barreau*. M^e Paul-Hus contribue également à la profession en siégeant, depuis 2018, à titre de membre du Conseil de discipline du Barreau du Québec.

M^e Paul-Hus possède notamment une expertise en relations du travail, en éthique et en déontologie ainsi que des connaissances en matière comptable et financière. Il possède une connaissance approfondie du fonctionnement d'une société d'État et une expérience à titre de gestionnaire.



L'honorable Bernard Synnott, juge à la Cour supérieure du Québec

Président du comité d'audit et des ressources informationnelles

Nommé après recommandation des juges en chef des cours de justice

Date de nomination : 16 décembre 2020

Date de fin de mandat : 16 décembre 2025

Montréal

Le juge Bernard Synnott a été admis au Barreau en 1987, puis nommé à la Cour supérieure du Québec en 2018. Au moment de sa nomination, il était associé du cabinet Fasken Martineau. Grandement impliqué au sein de son ordre professionnel, le juge Bernard Synnott a occupé la fonction de bâtonnier du Québec (2014-2015) après avoir occupé celle de bâtonnier de Montréal (2004-2005).

Il a siégé à de nombreux comités du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec. Il a présidé le Comité des requêtes, le Comité des finances, le Comité exécutif ainsi que le Conseil général du Barreau du Québec.

Le juge Synnott a également été membre du conseil d'administration de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada (2015-2018) et de la Corporation de services du Barreau du Québec (2013-2018). Il a aussi siégé au conseil d'administration de l'École du Barreau du Québec (2001-2003), où il a enseigné le droit administratif et la procédure civile durant cinq ans (1996-2001). Il est coauteur de l'ouvrage *Le Grand collectif – Code de procédure civile*. En 2015, le Barreau du Québec lui décernait la distinction Avocat émérite (Ad. E.), puis, en 2016, le Mérite du Barreau du Québec, en reconnaissance de son apport à la profession.

Rapport d'activités du conseil d'administration

Séances du conseil

Le conseil d'administration s'est réuni dans le cadre de six séances. Les séances du conseil ont eu lieu en mode hybride, à l'exception de la séance stratégique, qui s'est tenue en personne au siège social de SOQUIJ. Conformément aux bonnes pratiques en matière de gouvernance, chacune des séances du conseil a été suivie d'un huis clos.

Orientations stratégiques

Le conseil d'administration a tenu une réunion stratégique d'une journée complète le 13 février 2024, en présence des membres de la direction. La rencontre s'est déroulée sous la forme d'exercices participatifs ayant pour but d'identifier les projets les plus porteurs pour SOQUIJ, d'orienter la priorisation des actions découlant de la révision du modèle d'affaires et de paver la voie au prochain plan stratégique de la Société.

Dossiers marquants

Parmi les dossiers qui ont marqué les activités du conseil cette année, il y a lieu de mentionner les suivants :

- Travaux en lien avec la révision du modèle d'affaires et la tarification des produits et services de la Société ;
- Mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle ;
- Nomination des dirigeants pour les directions des technologies de l'information, de l'expertise juridique et des relations clients, de l'innovation des produits et partenariats, de la performance organisationnelle et financière et de la directrice des opérations et directrice générale adjointe ;
- Projets conjoints avec le ministère de la Justice du Québec ;
- Poursuite des travaux en lien avec les questions éthiques soulevées par l'intelligence artificielle ;
- Conclusion de nombreuses ententes avec les partenaires de SOQUIJ ;
- Adoption de nouvelles politiques sur la rémunération et le remboursement des dépenses des membres du conseil d'administration et sur leur formation.

Rapport des comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a constitué trois comités, à savoir le comité gouvernance et éthique, le comité d'audit et ressources informationnelles et le comité des ressources humaines. Ces comités ont tenu un total de 10 réunions régulières.

Comité de gouvernance et d'éthique

Membres du comité

M. le juge Pierre E. Audet, président du comité

M^e Marie-Claude Sarrazin

M^e Karen Eltis

M^e Julien-Maurice Laplante

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration en lien avec les politiques et les orientations relatives à la gouvernance et à l'éthique.

Les travaux du comité ont porté en grande partie sur l'assujettissement de SOQUIJ à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et le suivi des actions à effectuer par le conseil d'administration pour se conformer à cette loi :

- Nominations au conseil d'administration
- Qualification d'indépendance des membres
- Représentativité de la diversité au sein du conseil d'administration et contribution de SOQUIJ à l'atteinte des objectifs collectifs des groupes visés
- Révision des politiques de la Société

Le comité s'est également penché sur les questions d'éthique en matière d'intelligence artificielle. Dans le cadre de son mandat, il a réalisé divers travaux en lien avec la nomination de nouveaux membres au sein du conseil. Par ailleurs, il a élaboré et planifié les activités de formation continue des membres, selon leurs besoins.

Le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Comité d'audit et des ressources informationnelles

Membres du comité

M. le juge Bernard Synnott, président du comité

M^e Marie-Claude Sarrazin

M^e Charles Guay

M^{me} Michèle Demers

Le comité d'audit et des ressources informationnelles voit à l'intégrité de l'information financière et s'assure que les contrôles internes sont adéquats. Il veille également à la bonne gestion des ressources informationnelles.

Au cours de l'exercice, le comité a effectué un suivi régulier de l'information financière, de l'efficacité des contrôles internes et des mécanismes de gestion des risques. Il a examiné les états financiers trimestriels et annuels de la Société. Aux fins de la planification de la vérification annuelle des états financiers, il a rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec ainsi que les auditeurs externes.

Le comité a également fait le suivi de mandats d'audit interne donnés par SOQUIJ et surveillé l'avancement des travaux visant la mise en œuvre des recommandations en découlant. Il a analysé et recommandé l'adoption du budget annuel de l'exercice, ainsi que des prévisions budgétaires pluriannuelles.

Le comité a pris connaissance des responsabilités de la Société par rapport aux mesures de contrôle des dépenses et s'est assuré du respect de ses obligations. De plus, il a effectué les suivis relatifs à la gestion contractuelle et à la gestion des risques organisationnels.

Plusieurs des membres du comité ont participé à un sous-comité de travail sur la tarification visant à revoir le modèle d'affaires de SOQUIJ et le modèle de tarification de ses produits et services. Une étude des seuils d'autorité financière a également été réalisée afin d'optimiser nos processus en matière d'approbation de dépenses.

Dans le cadre de ses fonctions relatives aux ressources informationnelles, le comité a suivi l'avancement des différents projets technologiques de la Société. Il a fait le suivi du plan d'action sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre d'un mandat d'audit interne sur le processus de gestion de projets. Il a aussi recommandé au conseil l'adoption d'une politique de gestion des incidents de cybersécurité liés à la sécurité de l'information.

Le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Comité des ressources humaines

Membres du comité

M^e Alexandre Paul-Hus, président du comité
(à partir du 3 octobre 2023)

M^e Marie-Claude Sarrazin

M^e Charles Guay
(à partir du 12 septembre 2023)

Le comité des ressources humaines a notamment pour mandat de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer un profil de compétences et d'expérience pour la nomination du président-directeur général ainsi que de recommander l'approbation des conditions de travail pour le personnel syndiqué et non syndiqué. Il est également responsable d'examiner les propositions de modifications organisationnelles et la nomination de dirigeants.

Au cours de l'exercice, le comité a suivi les travaux concernant la mise en œuvre des modifications à la structure organisationnelle et l'établissement d'un programme de planification de la relève des dirigeants de la Société. Il a également participé aux différentes étapes entourant l'évaluation du poste de président-directeur général de SOQUIJ.

Le comité a effectué le suivi des travaux en lien avec les conditions de travail des employés non syndiqués de SOQUIJ.

Le comité a également recommandé au conseil l'approbation des modifications proposées à la politique en matière de télétravail et la politique concernant la réalisation de stages. Il a aussi réalisé des travaux en lien avec la mise en place d'un processus de nomination des dirigeants de la Société.

Participation des membres aux réunions du conseil et des comités

Relevé des présences

Période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

| Membres | Conseil d'administration | Comité d'audit et des ressources informationnelles | Comité de gouvernance et d'éthique | Comité des ressources humaines |
|---|--------------------------|--|------------------------------------|--------------------------------|
| Nombre de réunions | 6 | 4 | 3 | 3 |
| Marie-Claude Sarrazin | 6/6 | 4/4 | 3/3 | 2/3 |
| Danielle Blondin | 6/6 | 4/4 | 3/3 | 3/3 |
| Pierre E. Audet | 5/6 | | 3/3 | |
| Michèle Demers | 4/6 | 3/4 | | |
| Karen Eltis | 6/6 | | 2/3 | |
| Charles Guay | 5/6 | 3/4 | | 3/3 |
| Julien-Maurice Laplante | 5/6 | | 3/3 | |
| Karine Larochelle (à partir du 23 décembre 2023) | 2/2 | | | |
| Alexandre Paul-Hus | 6/6 | | | 3/3 |
| Bernard Synnott | 6/6 | 4/4 | | |

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de SOQUIJ est disponible sur le site Internet : <https://soquij.qc.ca/a/fr/a-propos/gouvernance/> (section Documents)

Rémunération et honoraires

Rémunération des membres du conseil d'administration

pour l'exercice clos le 31 mars 2024

| Nom du membre | Rémunération versée pour la participation au CA | | Rémunération versée pour la participation aux comités | | Avantages versés | Total |
|-------------------------|---|-----------|---|----------|------------------|-----------|
| | Présidence | Membre | Présidence | Membre | | |
| Marie-Claude Sarrazin | 21 200 \$ | | | 8 400 \$ | | 29 600 \$ |
| Pierre E. Audet | | | | | | |
| Michèle Demers | | | | | | |
| Karen Eltis | | 10 600 \$ | | 2 800 \$ | | 13 400 \$ |
| Charles Guay | | 10 600 \$ | | 5 148 \$ | | 15 748 \$ |
| Julien-Maurice Laplante | | | | | | |
| Karine Larochelle | | | | | | |
| Alexandre Paul-Hus | | 10 600 \$ | 3 893 \$ | | | 14 493 \$ |
| Bernard Synnott | | | | | | |

Les juges Pierre E. Audet et Bernard Synnot, ainsi que Michèle Demers, Julien-Maurice Laplante et Karine Larochelle ne sont pas rémunérés pour leur participation au conseil d'administration et aux comités.

- (1) Charles Guay a siégé au comité des ressources humaines à partir du 12 septembre 2023.
Alexandre Paul-Hus a assumé la présidence du comité des ressources humaines à partir du 03 octobre 2023.
- (2) Les administrateurs reçoivent, à titre de rémunération, le montant déterminé par le gouvernement du Québec à compter du 1^{er} avril 2023 pour la catégorie des sociétés d'État de niveau 3, à laquelle appartient SOQUIJ, selon qu'ils sont président du conseil, président d'un comité et membre d'un comité ou non :

| Montant annuel | | Montant complémentaire annuel | |
|-----------------------|---------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| Présidence du conseil | Autres membres du conseil | Présidence d'un comité | Autres membres d'un comité |
| 21 200 \$ | 10 600 \$ | 4 200 \$ | 2 800 \$ |

Rémunération des hauts dirigeants de SOQUIJ

pour l'exercice clos le 31 mars 2024

| Noms et fonctions des cinq dirigeants les mieux rémunérés | Rémunération de base versée | Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État | Autres avantages versés ou accordés | Rémunération globale pour l'année financière ⁽¹⁾ |
|---|-----------------------------|--|-------------------------------------|---|
| Alexandre Comtois Directeur, direction du développement des affaires et relations clients ⁽²⁾ | 139 207 \$ | 13 478 \$ | 122 607 \$ | 275 292 \$ |
| Danielle Blondin Présidente-directrice générale | 206 836 \$ | 22 695 \$ | 5 919 \$ | 235 450 \$ |
| Lucie Rioux Directrice, direction générale adjointe | 160 151 \$ | 17 328 \$ | 4 351 \$ | 181 830 \$ |
| Chloé Latulippe Directrice, direction des affaires juridiques et secrétariat général | 153 910 \$ | 16 526 \$ | 8 763 \$ | 179 199 \$ |
| Ana Cerqueira Directrice, direction des ressources humaines | 155 641 \$ | 16 163 \$ | 5 185 \$ | 176 990 \$ |

(1) Aucun programme de rémunération variable n'est offert.

(2) A occupé la fonction jusqu'au 15 janvier 2024. Valeur annualisée de la rémunération de base : 157 609 \$. Valeur annualisée des contributions aux régimes de retraite : 17 011 \$. Valeur annualisée des autres avantages : 151 313 \$, incluant une indemnité de départ de 118 626 \$. Rémunération globale annualisée : 325 933 \$.

Honoraires de l'auditeur externe pour le contrat d'audit des états financiers

Les honoraires versés à l'auditeur externe en lien avec le contrat d'audit des états financiers pour l'année 2023-2024 sont 41 345 \$. Aucun autre contrat ne lui a été accordé.

Finances



73 Rapport de la direction

74 Rapport de l'auditeur indépendant

76 État des résultats et de l'excédent cumulé

77 État de la situation financière

78 État de la variation des actifs financiers nets

79 État des flux de trésorerie

80 Notes complémentaires

Rapport de la direction

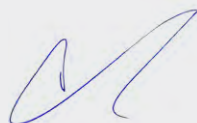
Les états financiers de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de la préparation des états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

SOQUIJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Danielle Blondin
Présidente-directrice générale

Montréal, le 4 juin 2024

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers



Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société québécoise d'information juridique (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

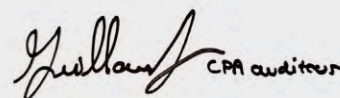
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Guillaume Joron, CPA auditeur
Directeur d'audit

Montréal, le 4 juin 2024

État des résultats et de l'excédent cumulé

De l'exercice clos le 31 mars 2024

| | 2024 Budget | 2024 Réel | 2023 Réel |
|--|----------------|---------------|---------------|
| REVENUS | | | |
| Solutions d'affaires judiciaires | 10 758 077 \$ | 11 587 443 \$ | 10 718 188 \$ |
| Solutions d'affaires juridiques | 2 319 765 | 2 462 548 | 2 451 038 |
| Transferts – Gouvernement du Québec | 2 579 585 | 2 311 298 | 3 211 209 |
| Traitements éditoriaux | 2 467 575 | 2 170 797 | 2 229 382 |
| Abonnements | 1 390 000 | 1 537 695 | 1 380 270 |
| Revenus d'intérêts | 650 000 | 883 049 | 601 440 |
| Bibliothèque | 761 650 | 610 403 | 683 553 |
| Solutions d'affaires administratives | 253 000 | 277 125 | 279 763 |
| Revenus divers | 337 000 | 311 248 | 155 258 |
| | 21 516 652 | 22 151 606 | 21 710 101 |
| CHARGES | | | |
| Traitements, avantages sociaux et charges sociales | 14 129 963 | 14 900 245 | 13 897 789 |
| Honoraires professionnels | 2 321 597 | 2 244 531 | 1 619 137 |
| Location d'équipement, entretien et fournitures | 1 694 462 | 1 113 984 | 886 975 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 005 780 | 973 939 | 847 949 |
| Loyer, taxes et assurances (note 4) | 958 393 | 932 922 | 1 076 713 |
| Publicité | 478 582 | 466 202 | 1 392 941 |
| Contributions à des organismes | 369 300 | 381 411 | 351 229 |
| Frais de déplacement et représentation | 90 900 | 94 649 | 75 388 |
| Perfectionnement du personnel | 113 676 | 78 278 | 68 214 |
| Communications et expéditions | 87 489 | 70 211 | 61 451 |
| Rémunération des membres | 50 000 | 69 264 | – |
| Documentation | 30 000 | 68 098 | 31 604 |
| Redevances | 53 100 | 53 976 | 49 545 |
| Mise en page et impression | 16 410 | 17 753 | 13 654 |
| Perte sur radiations d'immobilisations corporelles | | – | 45 283 |
| Autres | 117 000 | 163 525 | 135 956 |
| | 21 516 652 | 21 628 988 | 20 553 828 |
| EXCÉDENT DE L'EXERCICE | – | 522 618 | 1 156 273 |
| EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE | | 11 435 003 | 10 278 730 |
| EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE | | 11 957 621 \$ | 11 435 003 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars 2024

| | 2024 | 2023 |
|---|---------------|---------------|
| ACTIFS FINANCIERS | | |
| Trésorerie | 16 392 063 \$ | 18 047 066 \$ |
| Débiteurs (note 5) | 2 916 283 | 2 714 135 |
| | 19 308 346 | 20 761 201 |
| PASSIFS | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 6) | 4 048 040 | 3 445 716 |
| Revenus reportés (note 7) | 7 651 811 | 9 969 865 |
| Provision pour congés de maladie (note 8) | 455 758 | 429 079 |
| Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail | 1 283 115 | 1 426 452 |
| Obligations relatives à un bail | 43 446 | 8 689 |
| | 13 482 170 | 15 279 801 |
| ACTIFS FINANCIERS NETS | 5 826 176 | 5 481 400 |
| ACTIFS NON FINANCIERS | | |
| Immobilisations corporelles (note 9) | 5 672 457 | 5 596 625 |
| Charges payées d'avance | 458 988 | 356 978 |
| | 6 131 445 | 5 953 603 |
| EXCÉDENT CUMULÉ | 11 957 621 \$ | 11 435 003 \$ |
| OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (note 11) | | |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration



M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente

Signature numérique
de Bernard Synnott
Date : 2024.06.07
16:06:13 -04'00'

M. le juge Bernard Synnott
Président du Comité d'audit et des
ressources informationnelles

État de la variation des actifs financiers nets

De l'exercice clos le 31 mars 2024

| | 2024 Budget | 2024 Réel | 2023 Réel |
|---|----------------|--------------|--------------|
| EXCÉDENT DE L'EXERCICE | - \$ | 522 618 \$ | 1 156 273 \$ |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (1 585 838) | (1 049 771) | (3 421 101) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 005 780 | 973 939 | 847 949 |
| Perte sur radiations d'immobilisations corporelles | | - | 45 283 |
| | (580 058) | (75 832) | (2 527 869) |
| Acquisition de charges payées d'avance | | (667 893) | (756 145) |
| Utilisation de charges payées d'avance | | 565 883 | 831 084 |
| | | (102 010) | 74 939 |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS | | 344 776 | (1 296 657) |
| ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE | | 5 481 400 | 6 778 057 |
| ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE | | 5 826 176 \$ | 5 481 400 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2024

| | 2024 | 2023 |
|--|----------------------|----------------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent de l'exercice | 522 618 \$ | 1 156 273 \$ |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 973 939 | 847 949 |
| Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail | (143 337) | (117 288) |
| Amortissement des obligations relatives à un bail | 34 757 | 8 689 |
| Perte sur radiations d'immobilisations corporelles | - | 45 283 |
| Provision pour congés de maladie | 58 504 | 43 141 |
| Revenus reportés | (2 642 008) | (3 637 839) |
| | (1 195 527) | (1 653 792) |
| Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement : | | |
| Débiteurs | (202 148) | (342 211) |
| Créditeurs et charges à payer | 687 303 | (493 661) |
| Revenus reportés | 323 954 | 4 742 811 |
| Provision pour congés de maladie | (31 825) | (4 211) |
| Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail | - | 1 462 211 |
| Charges payées d'avance | (102 010) | 74 939 |
| | 675 274 | 5 439 878 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | (520 253) | 3 786 086 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations | (1 134 750) | (3 362 860) |
| (Diminution) Augmentation de la trésorerie | (1 655 003) | 423 226 |
| Trésorerie au début de l'exercice | 18 047 066 | 17 623 840 |
| Trésorerie à la fin de l'exercice | 16 392 063 \$ | 18 047 066 \$ |
| Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer à la fin de l'exercice | -\$ | 84 979 \$ |
| Intérêts reçus | 883 051 \$ | 539 580 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2024

1 Statut constitutif et nature des activités

La Société québécoise d'information juridique (« SOQUIJ »), personne morale au sens du Code civil, constituée en vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, chapitre 1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), SOQUIJ n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2 Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises sont négligeables.

Revenus

Vente de biens et de services

Les revenus provenant de la vente de biens et services constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquels la Société doit rendre un service ou fournir un bien en échange de sommes reçues d'un payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Les revenus tirés des solutions d'affaires judiciaires, des solutions d'affaires juridiques et des solutions d'affaires administratives proviennent de consultations de différentes catégories de décisions via un forfait ou à la pièce et sont comptabilisés au moment de la consultation ou progressivement au fur et à mesure que les consultations sont effectuées par les clients.

Les revenus de traitement éditorial proviennent de services éditoriaux rendus en vertu d'accords avec des clients et sont comptabilisés soit au moment où les services sont rendus ou progressivement au fur et à mesure que les services sont rendus, selon les termes prévus dans les accords avec les clients.

Les revenus d'abonnement aux services en ligne sont comptabilisés progressivement au fur et à mesure que les services sont rendus.

Les revenus de bibliothèque proviennent de consultations de bulletins et de publications électroniques sur différents domaines de droit et sont comptabilisés progressivement au fur et à mesure que les services sont rendus.

Transferts

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement du Québec et, le cas échéant, que tous les critères d'admissibilité ont été atteints par SOQUIJ, sauf lorsqu'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés et la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, car SOQUIJ ne dispose pas des informations nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Instruments financiers

Les actifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

Les passifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés des créditeurs et charges à payer, à l'exclusion des charges sociales et des taxes à la consommation à payer.

Tous les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable.

Passifs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour vacances

La provision pour vacances n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés de SOQUIJ sont prises dans l'exercice suivant. Cette provision est présentée au poste traitements et avantages sociaux à payer dans les créditeurs et charges à payer.

Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

Les avantages incitatifs accordés à SOQUIJ par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée résiduelle du bail.

Obligations relatives à un bail

Les loyers exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation pour la location de locaux administratifs sont imputés à titre de charges de loyer selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail. La différence entre le montant constaté aux résultats et les montants exigibles en vertu du bail est présentée à titre d'obligations relatives à un bail.

Actifs non financiers

Étant donné leur nature, les actifs non financiers de SOQUIJ sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

| Améliorations locatives | Durée du bail (*) |
|------------------------------|-------------------|
| Mobilier de bureau | 10 ans |
| Matériel informatique | 3 à 7 ans |
| Développements informatiques | 5 à 7 ans |

(*) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée résiduelle du bail, soit jusqu'au 30 juin 2035.

Les immobilisations corporelles en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant qu'elles soient mises en service.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de SOQUIJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation, le coût de celle-ci est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations sont passées aux résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3 Modification comptable

Le 1^{er} avril 2023, SOQUIJ a adopté le chapitre SP 3400, Revenus qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable et qui vient faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de SOQUIJ.

4 Loyer, taxes et assurances

| | 2024 | 2023 |
|--|--------------|--------------|
| Loyer, taxes et assurances avant amortissement | 1 041 502 \$ | 1 185 312 \$ |
| Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail | (143 337) | (117 288) |
| Amortissement des obligations relatives à un bail | 34 757 | 8 689 |
| | 932 922 \$ | 1 076 713 \$ |

L'amortissement des obligations relatives à un bail correspond à la différence entre le montant de la charge de loyer déterminée sur une base linéaire et le montant exigible en vertu du bail.

5 Débiteurs

| | 2024 | 2023 |
|---|--------------|--------------|
| Comptes clients – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec | 778 957 \$ | 602 562 \$ |
| Comptes clients – Ministères et organismes du gouvernement du Québec | 345 770 | 363 511 |
| Revenus courus | 1 380 338 | 1 336 842 |
| Dépôt de garantie | 365 233 | 365 233 |
| Intérêts courus | 73 985 | 73 987 |
| Autres | 1 000 | 1 000 |
| Provision pour créances douteuses | (29 000) | (29 000) |
| | 2 916 283 \$ | 2 714 135 \$ |

Les comptes clients à recevoir de ministères et organismes du gouvernement du Québec sont encaissables dans les 30 jours suivant la réception du service.

6 Créditeurs et charges à payer

| | 2024 | 2023 |
|--|--------------|--------------|
| Créditeurs et frais courus – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec | 736 240 \$ | 680 095 \$ |
| Créditeurs et frais courus – Ministères et organismes du gouvernement du Québec | 20 838 | 97 151 |
| Traitements et avantages sociaux | 2 970 881 | 2 367 946 |
| Charges sociales | 183 720 | 198 473 |
| Taxes à la consommation | 136 361 | 102 051 |
| | 4 048 040 \$ | 3 445 716 \$ |

Les crédateurs et frais courus auprès des ministères et organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

7 Revenus reportés

| | 2024 | | |
|---------------------------------------|--|--------------------------------------|---------------------|
| | Revenus – Autres que transferts Gouvernement du Québec | Transferts Gouvernement du Québec | Total |
| Solde au début | 330 711 \$ | 9 639 154 \$ | 9 969 865 \$ |
| Nouveaux revenus reportés | 323 954 | – | 323 954 |
| Virements aux résultats de l'exercice | (330 710) | (2 311 298) | (2 642 008) |
| Solde à la fin | 323 955 \$ | 7 327 856 \$ | 7 651 811 \$ |

| | 2023 | | |
|---------------------------------------|--|--------------------------------------|---------------------|
| | Revenus – Autres que transferts Gouvernement du Québec | Transferts Gouvernement du Québec | Total |
| Solde au début | 426 630 \$ | 8 438 263 \$ | 8 864 893 \$ |
| Nouveaux revenus reportés | 330 711 | 4 412 100 | 4 742 811 |
| Virements aux résultats de l'exercice | (426 630) | (3 211 209) | (3 637 839) |
| Solde à la fin | 330 711 \$ | 9 639 154 \$ | 9 969 865 \$ |

Les revenus reportés relatifs aux transferts du Gouvernement du Québec ont trait aux coûts admissibles du projet JuridiQC (Guichet unique d'information juridique multicanal) pour lesquels les stipulations de l'entente de transfert n'étaient pas encore rencontrées.

8 Provision pour congés de maladie

SOQUIJ dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie pour les employés syndiqués embauchés avant 2001 qui donne lieu à des obligations dont elle assume les coûts en totalité. Depuis le 1^{er} avril 2022, ce programme d'accumulation permet à ces employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 31 mars, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % au plus tard le 15 mai suivant. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les employés non-syndiqués de la catégorie professionnel et technicien peuvent accumuler les journées de maladies non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de la limite prescrite. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Évaluations, estimations et hypothèses

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

| | 2024 | 2023 |
|--|--------|--------|
| Taux moyen de croissance de la rémunération incluant l'inflation | 2,50 % | 2,50 % |
| Taux d'actualisation pondéré | 4,05 % | 3,79 % |
| Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs | 6 ANS | 5 ANS |

Le tableau suivant présente les variations de la provision au cours de l'exercice :

| | 2024 | 2023 |
|--|-------------------|-------------------|
| Solde du début | 429 079 \$ | 390 149 \$ |
| Charges de l'exercice | 58 504 | 43 141 |
| Prestations versées au cours de l'exercice | (31 825) | (4 211) |
| Solde à la fin | 455 758 \$ | 429 079 \$ |

9 Immobilisations corporelles

| | Améliorations locatives | Mobilier de bureau | Matériel informatique | Développements informatiques | Total |
|-------------------------------|----------------------------|-----------------------|--------------------------|---------------------------------|---------------|
| COÛT | | | | | |
| 1 ^{er} avril 2022 | 762 500 \$ | 655 716 \$ | 2 897 608 \$ | 6 203 871 \$ | 10 519 695 \$ |
| Acquisitions | 2 037 369 | 475 098 | 108 263 | 800 371 | 3 421 101 |
| Radiations | (762 500) | (649 138) | (599 002) | – | (2 010 640) |
| 31 mars 2023 | 2 037 369 \$ | 481 676 \$ | 2 406 869 \$ | 7 004 242 \$ | 11 930 156 \$ |
| Acquisitions | – | – | 128 872 | 920 899 | 1 049 771 |
| Radiations | – | – | (76 120) | (761 448) | (837 568) |
| 31 mars 2024 | 2 037 369 \$ | 481 676 \$ | 2 459 621 \$ | 7 163 693 \$ | 12 142 359 \$ |
| AMORTISSEMENT CUMULÉ | | | | | |
| 1 ^{er} avril 2022 | 743 262 \$ | 618 835 \$ | 2 724 235 \$ | 3 364 607 \$ | 7 450 939 \$ |
| Amortissement | 43 257 | 15 988 | 102 302 | 686 402 | 847 949 |
| Radiations | (745 771) | (620 643) | (598 943) | – | (1 965 357) |
| 31 mars 2023 | 40 748 \$ | 14 180 \$ | 2 227 594 \$ | 4 051 009 \$ | 6 333 531 \$ |
| Amortissement | 162 989 | 48 167 | 104 116 | 658 667 | 973 939 |
| Radiations | – | – | (76 120) | (761 448) | (837 568) |
| 31 mars 2024 | 203 737 \$ | 62 347 \$ | 2 255 590 \$ | 3 948 228 \$ | 6 469 902 \$ |
| VALEUR NETTE COMPTABLE | | | | | |
| 31 mars 2023 | 1 996 621 \$ | 467 496 \$ | 179 275 \$ | 2 953 233 \$ | 5 596 625 \$ |
| 31 mars 2024 | 1 833 632 \$ | 419 329 \$ | 204 031 \$ | 3 215 465 \$ | 5 672 457 \$ |

Les développements informatiques incluent des projets informatiques en cours de développement totalisant 1 721 270 \$ (2023: 800 371 \$) et qui n'ont pas fait l'objet d'amortissement.

10 Régimes de retraite

Les employés de SOQUIJ participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de SOQUIJ imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 896 164 \$ (2023 : 946 168 \$). Les obligations de SOQUIJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

11 Obligations et droits contractuels

Obligations contractuelles

SOQUIJ s'est engagée à verser des sommes en vertu de différentes ententes de services ainsi que pour un bail échéant en juin 2035 pour des locaux administratifs. Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

| | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 et plus | Total |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|-------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| Obligations contractuelles avec des parties non apparentées | | | | | | | |
| Loyer, taxes et assurances | 1 023 279 \$ | 982 802 \$ | 982 802 \$ | 993 664 \$ | 1 026 249 \$ | 6 522 668 \$ | 11 531 464 \$ |
| Honoraires professionnels | 64 743 | 48 830 | 3 450 | 3 625 | – | – | 120 648 |
| Location d'équipement, entretien et fournitures | 94 129 | 16 130 | 11 700 | – | – | – | 121 959 |
| Publicité | 36 167 | 7 000 | 8 085 | – | – | – | 51 252 |
| Total | 1 218 318 \$ | 1 054 762 \$ | 1 006 037 \$ | 997 289 \$ | 1 026 249 \$ | 6 522 668 \$ | 11 825 323 \$ |

Au 31 mars 2023, les versements minimums exigibles totalisaient 12 615 483 \$.

11 Obligations et droits contractuels (suite)

Droits contractuels

SOQUIJ a conclu différentes ententes de services en vertu desquelles elle recevra des sommes de la part de ses clients et du ministère de la Justice du Québec.

| | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 et plus | Total |
|---|---------------------|---------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|---------------------|
| Droits contractuels avec des parties apparentées | | | | | | | |
| Solutions d'affaires judiciaires | 920 554 \$ | 980 590 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 1 901 144 \$ |
| Traitements éditoriaux | 345 586 | 146 004 | – | – | – | – | 491 590 |
| | 1 266 140 \$ | 1 126 594 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 2 392 734 \$ |
| Droits contractuels avec des parties non apparentées | | | | | | | |
| Solutions d'affaires judiciaires | 91 632 \$ | 91 632 \$ | 91 632 \$ | 91 632 \$ | 91 632 \$ | 274 896 \$ | 733 056 \$ |
| Traitements éditoriaux | 21 573 | – | – | – | – | – | 21 573 |
| | 113 205 \$ | 91 632 \$ | 91 632 \$ | 91 632 \$ | 91 632 \$ | 274 896 \$ | 754 629 \$ |
| Total | 1 379 345 \$ | 1 218 226 \$ | 91 632 \$ | 91 632 \$ | 91 632 \$ | 274 896 \$ | 3 147 363 \$ |

Au 31 mars 2023, les droits contractuels totalisaient 4 169 998 \$.

12 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, SOQUIJ est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. SOQUIJ est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent SOQUIJ au risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs.

La valeur comptable de la trésorerie ainsi que des débiteurs représente l'exposition maximale de SOQUIJ au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

12 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisque des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux clients. De plus, la direction effectue des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de débiteurs, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision. Les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur des comptes qui avaient été radiés sont crédités à la provision pour créances douteuses dans la période d'encaissement.

La direction estime que le risque de crédit relativement aux débiteurs est limité en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

| | 2024 | 2023 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Moins de 30 jours | 2 233 039 \$ | 2 035 202 \$ |
| De 30 à 60 jours | 88 610 | 97 902 |
| De 61 à 90 jours | 152 244 | 88 268 |
| Plus de 90 jours | 471 390 | 521 763 |
| | 2 945 283 | 2 743 135 |
| Provision pour créances douteuses | (29 000) | (29 000) |
| | 2 916 283 \$ | 2 714 135 \$ |

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements reliés à la provision pour créances douteuses de SOQUIJ.

| | 2024 | 2023 |
|--|-----------|-----------|
| Provision pour créances douteuses | | |
| Solde au début | 29 000 \$ | 61 605 \$ |
| Charge pour créances douteuses | 36 486 | 26 371 |
| Montants radiés et recouvrements | (36 486) | (58 976) |
| Solde à la fin | 29 000 \$ | 29 000 \$ |

12 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

SOQUIJ est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. La direction estime que le recouvrement des créances qui ne sont ni dépréciées ni en souffrance au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023 est raisonnablement certain.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

SOQUIJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement et des transferts liés aux immobilisations corporelles. SOQUIJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant de la trésorerie ou des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

Les tableaux suivants présentent l'échéance estimative des passifs financiers.

| Au 31 mars 2024 | Échéance | | | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|--------------|
| | Moins de 90 jours | De 90 à 365 jours | Plus de 365 jours | Total |
| Créditeurs et frais courus | 754 754 \$ | 2 324 \$ | – \$ | 757 078 \$ |
| Traitements et avantages sociaux à payer | 1 836 536 | 1 134 345 | – | 2 970 881 |
| | 2 591 290 \$ | 1 136 669 \$ | – \$ | 3 727 959 \$ |

| Au 31 mars 2023 | Échéance | | | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|--------------|
| | Moins de 90 jours | De 90 à 365 jours | Plus de 365 jours | Total |
| Créditeurs et frais courus | 775 421 \$ | 1 825 \$ | – \$ | 777 246 \$ |
| Traitements et avantages sociaux à payer | 1 206 173 | 1 132 912 | 28 861 | 2 367 946 |
| | 1 981 594 \$ | 1 134 737 \$ | 28 861 \$ | 3 145 192 \$ |

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. SOQUIJ est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de SOQUIJ est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable. Au 31 mars 2024, la portion de la trésorerie portant intérêt au taux de 5,31 % est de 16 288 834 \$ (2023 : 17 998 821 \$ au taux de 4,80 %).

L'objectif de SOQUIJ est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les revenus d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que SOQUIJ tire de sa trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2024 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été respectivement inférieurs ou supérieurs de 85 064 \$ (2023 : 93 134 \$).

13 Opérations entre apparentés

SOQUIJ est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction de SOQUIJ.

Au cours de l'exercice, SOQUIJ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

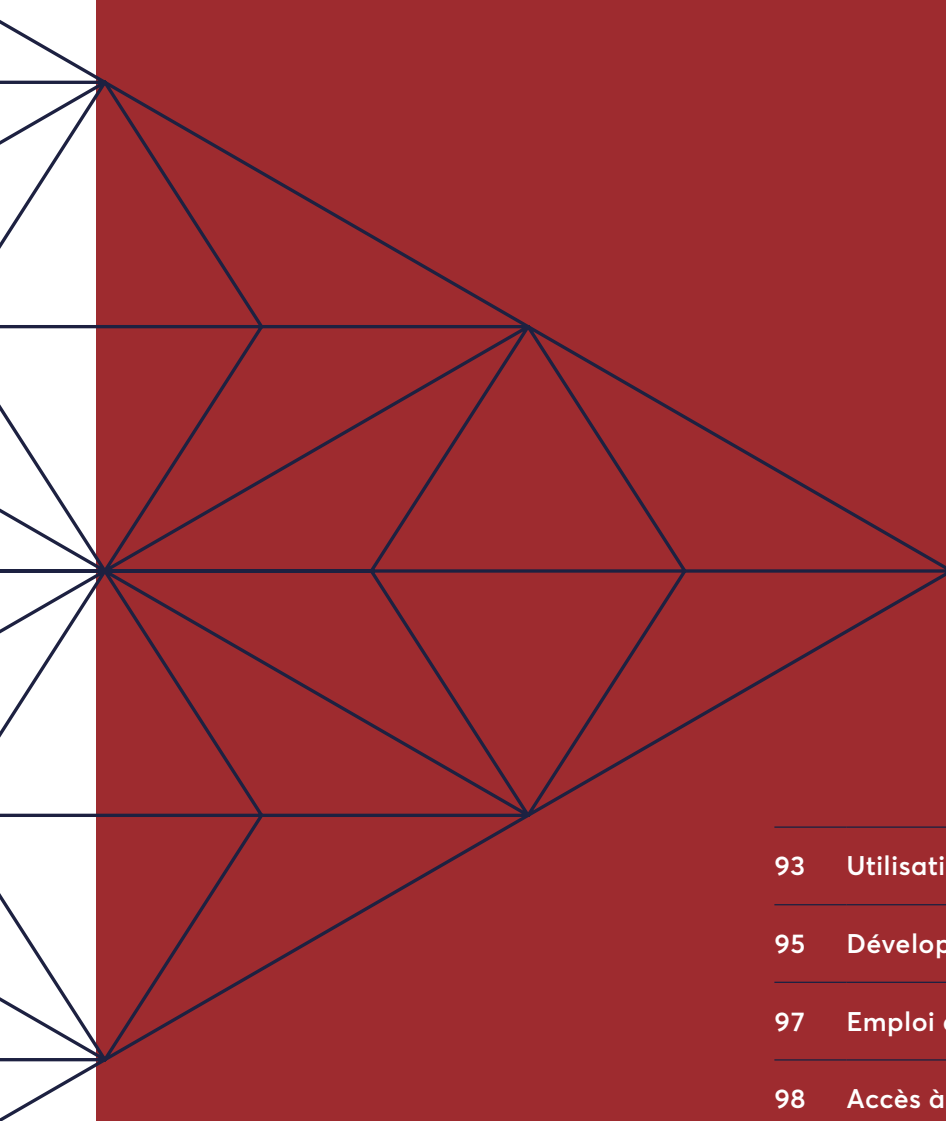
Les services rendus par SOQUIJ aux entités avec lesquelles elle est apparentée sont constatés à la valeur d'échange, laquelle correspond aux coûts encourus plus des frais administratifs conformément à sa politique tarifaire.

Le tableau suivant présente les revenus comptabilisés avec les apparentés relativement aux services rendus.

| | 2024 | 2023 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Solutions d'affaires judiciaires | 3 181 287 \$ | 2 654 015 \$ |
| Traitements éditoriaux | 2 065 973 | 2 132 026 |
| Solutions d'affaires juridiques | 289 901 | 296 814 |
| Abonnements | 93 865 | 95 868 |
| Bibliothèque | 107 150 | 100 034 |
| Solutions d'affaires administratives | 64 376 | 42 652 |
| Revenus divers | 14 512 | - |
| | 5 817 064 \$ | 5 321 409 \$ |

Par ailleurs, SOQUIJ a une entente d'échange de services tel que le caviardage, la traduction et l'obtention de données judiciaires avec le ministère de la Justice du Québec. La valeur de ces services ne peut faire l'objet d'estimations raisonnables et n'est pas comptabilisée dans les états financiers.

Annexes



93 Utilisation du service juridiQC

95 Développement durable

97 Emploi et qualité de la langue française

98 Accès à l'égalité à l'emploi

101 Égalité entre les femmes et les hommes

102 Accès aux documents et protection
des renseignements personnels

103 Divulgence d'actes répréhensibles
à l'égard d'organismes publics

Utilisation du service JuridiQC

Description des améliorations apportées aux services JuridiQC

| Bénéfice | Indicateur | Cible pour 2027-2028 | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 |
|---|--|----------------------|-----------|-----------|-----------|
| Permettre aux citoyens d'effectuer une démarche juridique numérique et transactionnelle de bout en bout | Nombre de recherches par année au moyen du moteur de recherche intelligent | 21 000 | 2 741 | 15 830 | 12 332 |
| Bonifier les thèmes et simplifier les contenus juridiques | Nombre de rétroactions obtenues auprès des citoyens ⁽¹⁾ | 10 000 | 368 | 802 | 943 |
| Valoriser et sécuriser les données au bénéfice des citoyens | Nombre de diffuseurs/ sources sélectionnés pour agrégation ⁽²⁾ | 89 | 50 | 55 | 85 |

⁽¹⁾ Données cumulatives depuis 2021.

⁽²⁾ Prévision d'augmentation de 10 % chaque année.

Un sondage de satisfaction a été réalisé en décembre 2023 par BIP Recherche afin de mesurer la connaissance, l'utilisation et la satisfaction du service en ligne JuridiQC et d'en voir la progression sur ses trois années d'existence. Ce sondage comporte deux profils distincts de répondants : les visiteurs ou utilisateurs du site Web JuridiQC et les résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Le sondage a obtenu un total de 1 723 répondants répartis selon trois méthodes de collecte des données :

- 197 provenant du site Web de JuridiQC ;
- 1 016 provenant du panel Web de BIP Recherche ;
- 510 provenant de la collecte téléphonique de BIP Recherche.

Les résultats des 1 526 répondants provenant de la collecte à partir du panel Web de BIP Recherche et de la collecte téléphonique ont été pondérés selon le genre, l'âge, la scolarité et la région (Montréal, Québec et ailleurs au Québec), en fonction des données du dernier recensement de Statistique Canada sur la population du Québec.

Les collectes ont été effectuées du 1^{er} au 27 novembre 2023, en français ou en anglais selon la préférence du répondant. En voici les résultats :




| Éléments sondés du service | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Facilité à trouver l'information | 52 % | 68 % | 68 % |
| Facilité à comprendre l'information | 69 % | 76 % | 75 % |
| Facilité à trouver des ressources | 64 % | 69 % | 71 % |
| Amélioration des connaissances en droit | 69 % | 74 % | 74 % |
| Recommandation de son utilisation | 76 % | 82 % | 86 % |

Sondage BIP réalisé auprès de 1 723 répondants : 197 provenant du site Web de JuridiQC ; 1 016 provenant du panel Web de BIP Recherche ; 510 provenant de la collecte téléphonique de BIP.

Développement durable

Le Plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2028 de SOQUIJ a été élaboré par le comité de développement durable et soutenu par le comité de direction. Approuvé par le conseil d'administration de la Société le 5 décembre 2023, il est disponible sur son site Web et a été publié sur son intranet à l'attention de tous les employés.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2023-2024

| Actions | Sous-objectifs | Indicateurs | Cibles 2023-2024 | Résultats 2023-2024 |
|--|---|--|-----------------------------------|--|
| 1 Simplifier l'information juridique pour la rendre accessible à tous. | 3.1.1 Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables. | Taux de satisfaction des utilisateurs de JuridiQC quant à l'accessibilité à l'information juridique. | 70 % |  68 % NON ATTEINTE |
| 2 Faire de SOQUIJ la référence en matière d'information juridique. | 3.1.1 Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables. | Taux de satisfaction général face à l'expérience SOQUIJ (très satisfaits et satisfaits). | MAINTIEN À PLUS DE 90 % |  96,4 % ATTEINTE |
| 3 Bonifier l'engagement de SOQUIJ et de ses employés auprès d'organismes communautaires. | 3.1.2 Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale. | Nombre d'heures de bénévolat par année. | S. O. | S. O. NON APPLICABLE |
| 4 Intégrer au quotidien de nos employés les principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'écoresponsabilité. | 3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel. | Pourcentage d'employés sensibilisés au PADD et à ses actions. | S. O. | S. O. NON APPLICABLE |
| 5 Augmenter notre efficacité opérationnelle et la responsabilité numérique en optimisant l'utilisation des outils technologiques. | 5.5.1 Augmenter la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux. | Indice de maturité numérique de SOQUIJ. | 65 % |  74,5 % ATTEINTE |

| Actions | Sous-objectifs | Indicateurs | Cibles 2023-2024 | Résultats 2023-2024 |
|--|--|--|------------------|--------------------------------|
| 6 Évaluer la durabilité de nos initiatives stratégiques. | 5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales. | Proportion des initiatives stratégiques ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité. | S. O. | S. O. NON APPLICABLE |
| 7 Obtenir l'attestation ICI, on recycle + de niveau performance. | 5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles. | Proportion d'immeubles en usage dont SOQUIJ est locataire détenant l'attestation ICI on recycle + de niveau performance. | EN COURS | S. O. NON APPLICABLE |
| 6 Optimiser le bien-être et la santé des employés en améliorant leur cadre de travail de manière significative. | 5.8.2 Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto-solo des employés de l'État. | Taux minimum de transport collectif et actif de la part des employés. | S. O. | S. O. NON APPLICABLE |

Synthèse des activités

La cible de l'**action 1** a été fixée au regard des résultats de l'année 2022-2023. Sans parvenir à atteindre cette cible de 70 %, le taux de satisfaction des utilisateurs de JuridiQC se maintient toutefois au niveau de l'an passé, à 68 %. L'ajout d'un nouveau thème et la promotion de l'Outil d'aide au divorce conjoint y ont certainement contribué.

Le succès des **actions 2 et 5**, quant à lui, est attribuable à la réalisation du Plan stratégique 2021-2024 de SOQUIJ : des efforts ont en effet été déployés pour améliorer l'expérience-utilisateurs (1^{ère} orientation stratégique) et optimiser les opérations (2^e orientation stratégique). Le plan de travail de l'action 5 est d'ailleurs directement basé sur le Plan de transformation numérique de SOQUIJ.

Les cibles de plusieurs actions n'ont pas été déterminées cette année étant donné qu'il s'agissait de nouveaux indicateurs. Toutefois, des activités en lien avec ces actions ont été déployées cette année. En voici plusieurs exemples :

Action 3 : Le projet de modification de la politique visant à favoriser l'implication sociale des employés a été approuvée par le comité de direction et est en cours de rédaction.

Action 4 : Tous les gestionnaires ont participé à une formation sur les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Une conférence sur l'EDI a été présentée à l'ensemble des employés en février 2023.

Action 6 : SOQUIJ s'est dotée de critères de sélection pour l'évaluation de la durabilité afin de déterminer si une initiative est jugée structurante.

Action 7 : SOQUIJ s'est inscrite au portail de RECYC-QUÉBEC pour entreprendre les démarches vers l'obtention de l'attestation Ici on recycle +, niveau performance.

Action 8 : Les employés de SOQUIJ ont répondu au « Sondage sur les déplacements des employés de l'État » lancé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Les résultats personnalisés serviront à proposer des initiatives respectant les cibles prévues dans le PADD pour cette action.

Emploi et qualité de la langue française

SOQUIJ favorise l'unilinguisme français dans ses activités, conformément à la *Charte de la langue française*. Soumise à un devoir d'exemplarité en la matière depuis juin 2023, elle a mené un exercice d'auto-évaluation de sa situation linguistique afin de s'assurer de répondre à ce haut niveau d'exigence. Le cas échéant, son comité linguistique, en appui à son émissaire de la langue française, identifiera les enjeux et un plan d'action sera soumis au comité de direction au cours du prochain exercice financier.

| | | |
|--|---|-----------------------------------|
| Connaissance d'une autre langue que le français | Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé | 2 (12 employés) |
| | Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable | 27 (86 employés) |
| | Effectif total au 31 mars 2024 | 143 |
| Manquement à une obligation de la charte | Nombre de plaintes reçues | 0 |
| | Nombre de plaintes traitées | 0 |
| Promotion | Nombre d'activités de promotion de la langue française mises en place du 1 ^{er} juin 2023 à la fin de l'année financière 2023-2024 | 0 |
| Rayonnement | Nombre d'activités internes pour mettre en valeur la langue française | 23 |
| | Nombre d'activités externes pour mettre en valeur la langue française | 9 |
| Utilisation | Pourcentage moyen de dossiers de citoyens au sein d'un ministère ou d'un organisme de l'Administration auxquels est associé un code de langue autre que le français | s. o. |
| | Nombre total d'employés de l'organisation qui ont reçu de l'information sur la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle | s. o. ⁽¹⁾ |
| | Nombre total d'employés de l'organisation lors de la collecte de données | s. o. |
| | Proportion des employés ayant reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle de l'organisation | s. o. |
| Protection | Nombre de situations, cas, circonstances ou fins prévus dans la directive particulière d'un ministère ou d'un organisme pour lesquels il entend utiliser une autre langue que le français | s. o. |

⁽¹⁾ Les organismes qui souhaitent se doter d'une directive ont jusqu'au 1^{er} juin 2024 pour ce faire.

Accès à l'égalité à l'emploi

Effectif régulier au 31 mars 2024

Nombre de personnes occupant un poste régulier : 136

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2023-2024

| Régulier | Occasionnel | Stagiaire |
|----------|-------------|-----------|
| 10 | 6 | 1 |

Membres des minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, Autochtones et personnes handicapées

Embauche des membres des groupes cibles en 2023-2024

| Statut d'emploi | Nombre total de personnes embauchées | Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés | Nombre d'anglophones embauchés | Nombre d'Autochtones embauchés | Nombre de personnes handicapées embauchées | Nombre de personnes embauchées membres d'au moins un groupe cible | Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi (%) |
|-----------------|--------------------------------------|---|--------------------------------|--------------------------------|--|---|--|
| Régulier* | 9 | 3 | 0 | 0 | 0 | 3 | 33 % |
| Occasionnel | 7 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 14 % |
| Stagiaire | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 100 % |

* Le nombre d'embauches selon le statut d'emploi régulier présente uniquement les embauches effectuées en recrutement.

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi

| Statut d'emploi | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|
| Régulier* | 33 % | 22 % | 33 % |
| Occasionnel | 50 % | 14 % | 14 % |
| Stagiaire | 0 % | 0 % | 100 % |

* Le taux d'embauche global des membres des groupes cibles selon le statut d'emploi régulier présente uniquement les embauches effectuées en recrutement.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles (excluant les membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier

| Groupe cible | Nombre au 31 mars 2022 | Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2022 (%) | Nombre au 31 mars 2023 | Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2023 (%) | Nombre au 31 mars 2024 | Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2024 (%) |
|-----------------------|------------------------|---|------------------------|---|------------------------|---|
| Anglophones | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % |
| Autochtones | 0 | 0 % | 1 | 1 % | 1 | 1 % |
| Personnes handicapées | 0 | 0 % | 0 | 0 % | 0 | 0 % |

Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel

| Groupe cible par regroupement de régions | Nombre au 31 mars 2022 | Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2022 (%) | Nombre au 31 mars 2023 | Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2023 (%) | Nombre au 31 mars 2024 | Taux de présence dans l'effectif régulier au 31 mars 2024 (%) |
|--|------------------------|---|------------------------|---|------------------------|---|
| MVE Montréal/Laval | 29 | 22 % | 28 | 21 % | 33 | 23 % |

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2024

| Groupe cible | Personnel d'encadrement (nombre) | Personnel d'encadrement (%) |
|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| Minorités visibles et ethniques | 5 | 26 % |

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, SOQUIJ s'engage annuellement à produire un plan d'action à l'égard des personnes handicapées en vue de faciliter à celles-ci l'accès à nos bureaux, à mettre en place des moyens de communication et des documents adaptés et à maintenir un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de favoriser l'embauche de personnes handicapées.

Consultez le plan en vigueur sur le site soquij.qc.ca/a/fr/a-propos/acces-information/

Femmes

Taux d'embauche des femmes en 2023-2024 par statut d'emploi

| | Régulier ⁽¹⁾ | Occasionnel | Stagiaire | Total |
|--------------------------------------|-------------------------|-------------|-----------|-------|
| Nombre total de personnes embauchées | 9 | 7 | 1 | 17 |
| Nombre de femmes embauchées | 7 | 5 | 1 | 13 |
| Taux d'embauche des femmes (%) | 78 % | 71 % | 100 % | 76 % |

⁽¹⁾ Le taux d'embauche des femmes selon le statut d'emploi régulier présente uniquement les embauches effectuées en recrutement.

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2024

| Groupe cible | Personnel d'encadrement | Personnel professionnel | Personnel technicien | Personnel de bureau | Total |
|---|-------------------------|-------------------------|----------------------|---------------------|-------|
| Effectif total (nombre total d'hommes et de femmes) | 19 | 82 | 38 | 4 | 143 |
| Nombre total de femmes | 14 | 50 | 28 | 3 | 95 |
| Taux de représentativité des femmes (%) | 74 % | 61 % | 74 % | 75 % | 66 % |

Autres mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi pour l'un des groupes cibles

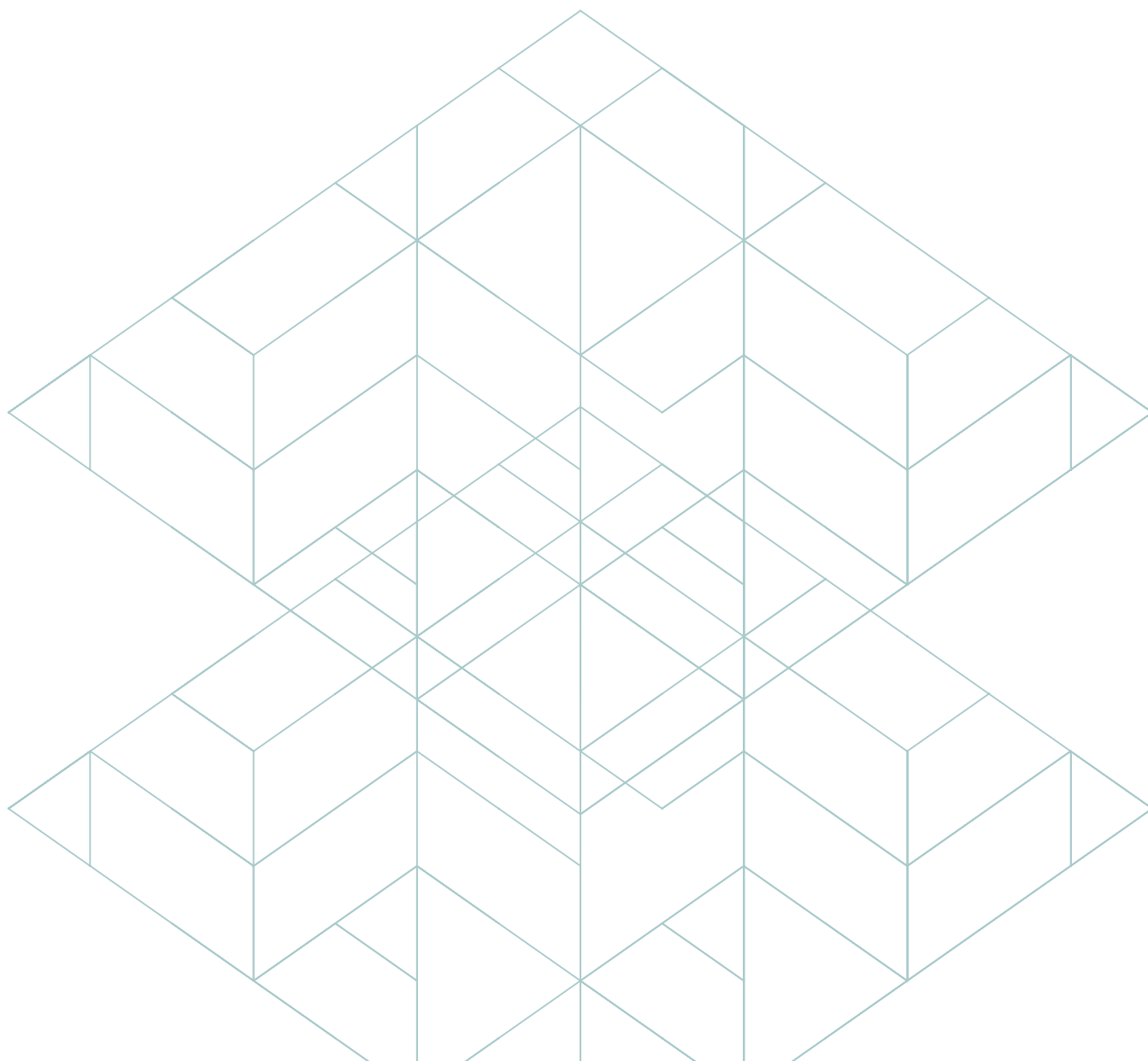
| Mesure ou action | Groupe cible | Nombre de personnes visées |
|--|-------------------------|----------------------------|
| Sensibilisation des gestionnaires sur l'équité, la diversité et l'inclusion lors d'une activité de formation | Tous les groupes cibles | s. o. |
| Sensibilisation des employés sur l'équité, la diversité et l'inclusion lors d'une conférence | Tous les groupes cibles | s. o. |

Égalité entre les femmes et les hommes

Équité salariale

L'évaluation du maintien de l'équité salariale est assurée sur une base continue chez SOQUIJ. Un mécanisme d'évaluation des emplois est établi, de sorte que tout nouveau poste ou tout poste faisant l'objet d'une modification significative des tâches et des responsabilités doit être évalué par un comité d'évaluation des emplois.

Cette évaluation consiste à s'assurer que les catégories d'emploi à prédominance féminine dans l'organisation reçoivent toujours une rémunération au moins égale à celle des catégories d'emploi à prédominance masculine de même valeur ou de valeur équivalente.



Accès aux documents et protection des renseignements personnels

SOQUIJ traite les demandes d'accès à l'information et les demandes de protection de renseignements personnels en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Nombre total de demandes reçues en 2023-2024 : 3

En fonction de leur nature et des délais

| Délai de traitement | Demandes d'accès à des documents administratifs | Demandes d'accès à des renseignements personnels | Rectification |
|---------------------|---|--|---------------|
| 0 à 20 jours | 3 | 0 | 0 |
| 21 à 30 jours | 0 | 0 | 0 |
| 31 jours et plus | 0 | 0 | 0 |
| Total | 3 | 0 | 0 |

En fonction de leur nature et de la décision rendue

| Décision rendue | Demandes d'accès à des documents administratifs | Demandes d'accès à des renseignements personnels | Rectifications | Dispositions de la Loi invoquées |
|------------------------|---|--|----------------|----------------------------------|
| Acceptée (entièrement) | 0 | 0 | 0 | s. o. |
| Partiellement acceptée | 0 | 0 | 0 | s. o. |
| Refusée (entièrement) | 1 | 0 | 0 | 9, 31, 37, 53, 54, 56 et 59 |
| Autres | 2 | 0 | 0 | 1 |

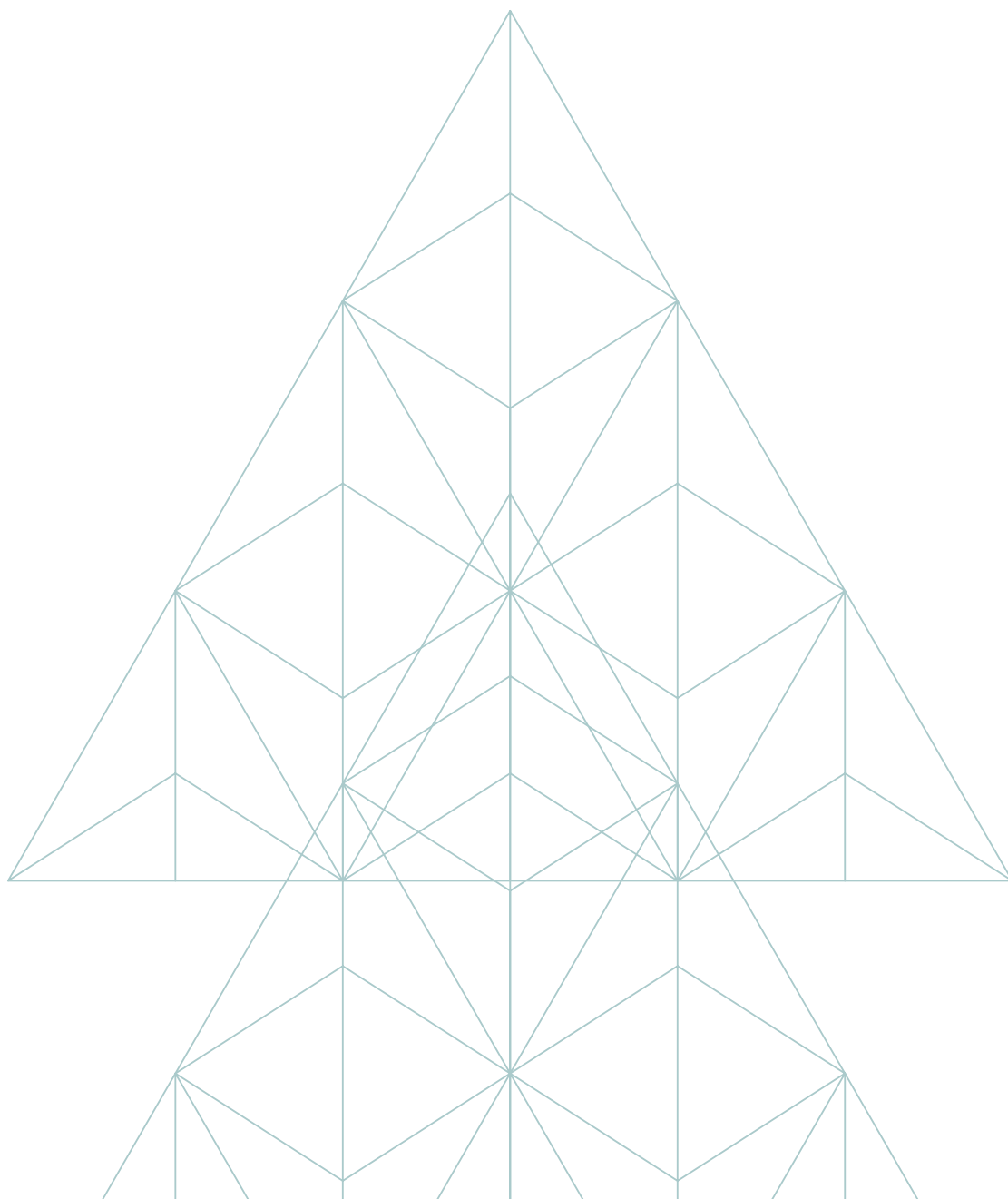
Mesures d'accommodement et avis de révision

| | |
|--|---|
| Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable | 0 |
| Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information | 1 |


Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En vertu de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, SOQUIJ est tenue de dévoiler le nombre de divulgations reçues au cours de l'exercice 2023-2024.

Durant l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2024, SOQUIJ n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible.







Cette publication a été réalisée par la Direction de l'innovation des produits et partenariats de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).

Conception et réalisation graphique

Uzin3 | communicateurs graphiques

Révision linguistique

SOQUIJ

Photos

SOQUIJ

Blanches Bulles Photographie

LDMA

RedBourne

Impression

Impression Deschamps

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

Bibliothèque et Archives Canada, 2024

ISBN : 978-2-7642-0879-3 (Imprimé)

ISBN : 978-2-7642-0880-9 (En ligne)

ISSN : 1711-2486 (Imprimé)

ISSN : 2562-5683 (En ligne)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de la Société.



1010, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 2N2

514 842-8745 | 1 800 363-6718

soquij.qc.ca